



Travaux publics et
Services gouvernementaux
Canada

Public Works and
Government Services
Canada

Budget des dépenses 1999-2000

Rapport sur les plans et les priorités

**L'honorable Alfonso Gagliano, c.p., député
Ministre des Travaux publics
et Services gouvernementaux
Canada**

Canada

Table des matières

Section I : Message

A. Message du ministre	1
B. Déclaration de la direction	3

Section II : Vue d'ensemble du Ministère

A. Mandat	5
B. Objectif du Ministère	5
C. Contexte opérationnel	6
D. Organisation du Ministère	8
E. Plan de dépenses	9

Section III : Plans, priorités et stratégies

A. Priorités et résultats escomptés	11
B. Description par programme et par secteur d'activité	13
Programme des services gouvernementaux	14
♦ Services immobiliers	14
♦ Service des approvisionnements	21
♦ Receveur général	27
♦ Rémunération de la fonction publique	31
♦ Gestion de l'information / technologie de l'information (GI/TI) - Services communs	35
♦ Conseils et Vérification Canada	40
♦ Bureau de la traduction	44
♦ Services de coordination des communications	48
♦ Soutien opérationnel	51
Programme des sociétés d'État	54
♦ Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	54
♦ Queens Quay West Land Corporation	54
C. Rapports consolidés	55
♦ Développement durable	55
♦ Initiatives de préparation à l'an 2000	59

Section IV : Renseignements supplémentaires

A. Tableaux du sommaire financier	63
B. Contacts pour informations supplémentaires	86
C. Site internet	86

Liste des Tableaux

Tableau 1	Autorisation de dépenser - Résumé du Ministère, Partie II du Budget des dépenses . . .	63
Tableau 2	Organigramme	64
Tableau 3	Responsabilité à l'égard des dépenses prévues par programme et secteur d'activité pour 1999-2000.	65
Tableau 4	Équivalents temps plein (ÉTP) prévus par programme et secteur d'activité	66
Tableau 5	Détails des besoins en ÉTP	66
Tableau 6	Dépenses en capital par programme et secteur d'activité.	66
Tableau 7	Dépenses des grands projets d'immobilisations par programme et secteur d'activité. . .	67
Tableau 8	Sommaire des dépenses ministérielles prévues par article courant	70
Tableau 9	Ressources par programme et secteur d'activité pour l'exercice 1999-2000.	71
Tableau 10	Détails des paiements de transfert par programme et secteur d'activité.	72
Tableau 11	Détails des recettes à valoir sur le crédit ou sur les fonds renouvelables par programme et secteur d'activité	73
Tableau 12	Détails des recettes portées au Trésor par programme	75
Tableau 13	Coût net des programmes pour 1999-2000	76
Tableau 14	Fonds renouvelable des Services immobiliers	77
Tableau 15	Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers.	78
Tableau 16	Fonds renouvelable des services facultatifs	79
Tableau 17	Fonds renouvelable des services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique.	80
Tableau 18	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada.	81
Tableau 19	Fonds renouvelable du Bureau de traduction	82
Tableau 20	Fonds renouvelable de la Production de la défense	83
Tableau 21	Prêts, investissements et avances par progamme	83
Tableau 22	Lois et règlements appliqués par le Ministère.	84

Section I : Message

A. Message du ministre

À titre de ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), je suis fier des engagements importants qui sont présentés dans le présent *Rapport sur les plans et les priorités* et que mon ministère a pris afin de rendre notre pays plus fort et davantage en mesure de faire face aux défis et possibilités qui se présenteront au cours du XXI^e siècle.

TPSGC continuera de s'attacher à trouver des façons nouvelles, plus rentables, plus efficaces et plus adéquates de servir sa clientèle, le gouvernement et la population canadienne. Cette stratégie a déjà eu un impact de poids. En effet, les changements apportés par le Ministère sur le plan organisationnel et sur le plan de la prestation de ses services — par exemple une réduction de plus du tiers de son effectif, l'accès accru des Canadiennes et des Canadiens aux renseignements et aux services gouvernementaux et l'accroissement du recours au secteur privé pour assurer la prestation de services — ont permis de réduire considérablement les dépenses, tout en améliorant la qualité du service.

Les petites et grandes entreprises continueront de profiter des initiatives de mon ministère. Nous poursuivrons nos efforts au chapitre de l'amélioration des services et de la réduction des coûts pour les entreprises qui utilisent le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement que nous avons lancé en 1997. Pour faire suite à l'établissement de Contrats Canada, nous collaborerons avec le Conseil du Trésor et les autres ministères pour faire en sorte que les entreprises qui désirent faire affaire avec le gouvernement fédéral bénéficient d'un accès aux projets de marché encore plus facile, moins onéreux et plus équitable. En outre, en collaboration avec les clients, nous favoriserons davantage la pratique des achats axés sur les avantages, qui constitue une nouvelle façon de gérer efficacement des projets complexes et à risque élevé.

TPSGC continuera aussi d'appuyer d'autres grandes initiatives gouvernementales qui ont une incidence sur l'avenir de la population canadienne. Nous sommes en train d'élaborer une infrastructure essentielle dans tout le gouvernement afin de pouvoir appliquer des méthodes plus efficaces, plus pratiques et plus sûres de commerce électronique et de prestation de services par voie électronique. Nous assurons un appui au Nunavut, le tout nouveau territoire du Canada, en ce qui touche la gestion des immeubles et des renseignements. Nous prenons aussi toutes les mesures nécessaires pour veiller à ce que tous les systèmes et services essentiels au gouvernement — comme la comptabilité centrale et la rémunération, les achats et les installations — soient

conformes aux normes établies pour l'an 2000. Nous établissons des partenariats avec d'autres ministères pour que les Canadiennes et les Canadiens puissent accéder plus facilement aux services gouvernementaux dont ils ont besoin, peu importe le moment et l'endroit. Nous continuons de respecter nos principaux engagements au chapitre de l'écologisation des opérations gouvernementales et du développement durable. De plus, dans le cadre de notre rôle de receveur général pour le Canada, nous poursuivons le développement et la mise en oeuvre de la série de systèmes de comptabilité centrale qui sont la pierre angulaire de la Stratégie d'information financière, une grande initiative à l'échelle du gouvernement qui vise à renforcer les processus de gestion financière et de gestion des activités et à mieux respecter l'obligation de rendre compte au Parlement.

Le présent rapport, avec tous les engagements qu'il renferme, ne se limite pas à la passation de marchés, à la comptabilité, à la construction et à l'utilisation des systèmes informatiques ou de la technologie de pointe. En effet, nous faisons partie intégrante des collectivités que nous desservons aux quatre coins du Canada. Nous faisons la promotion de l'image de marque du gouvernement fédéral par la présence de nos immeubles publics dans les principales collectivités du pays. En cas de besoin ou de désastre naturel, nous sommes toujours prêts à aider nos voisins. Nous veillons à la protection et à la sauvegarde de notre patrimoine et de nos intérêts nationaux. Nous sommes toujours engagés à resserrer les liens qui unissent notre pays et à contribuer au bien-être des Canadiennes et des Canadiens.

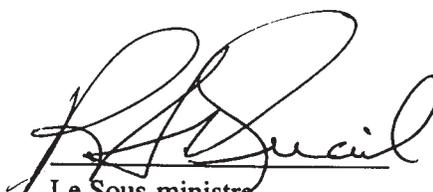
B. Déclaration de la direction

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le présent Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour 1999-2000.

À ma connaissance, les renseignements qui y sont contenus :

- ◆ décrivent fidèlement le mandat, les plans, les priorités et les stratégies du Ministère, de même que les principaux résultats escomptés;
- ◆ sont conformes aux principes de divulgation de renseignements qui sont énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités*;
- ◆ sont complets et exacts;
- ◆ proviennent de systèmes éprouvés d'information et de gestion du Ministère;
- ◆ Je suis satisfait des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire ce RPP.

La Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle est fondé le présent document a été approuvée par les ministres du Conseil du Trésor et sert de fondement de responsabilisation à l'égard des résultats obtenus, compte tenu des ressources fournies et des pouvoirs attribués.



Le Sous-ministre,
R.A. Quail

février 1999

Section II : Vue d'ensemble du Ministère

A. Mandat

TPSGC est un organisme de services communs du gouvernement du Canada dont le mandat législatif consiste à :

fournir aux ministères, aux conseils et aux organismes du gouvernement fédéral des services pour les appuyer dans la réalisation de leurs programmes. Les services offerts par TPSGC sont définis d'après les besoins communs constatés dans l'ensemble du gouvernement ou les exigences de la politique d'intérêt public. Le Ministère a la responsabilité d'examiner attentivement et d'élaborer les services qui permettront d'accroître l'efficacité et l'économie de la fonction publique et d'améliorer l'intégrité et l'efficacité des marchés de l'État.

Adoptée en 1996, la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux* définit les pouvoirs juridiques régissant les services de TPSGC, notamment : la construction, l'entretien et la réparation des ouvrages publics et des immeubles fédéraux; la fourniture de locaux à bureaux et d'autres installations; la fourniture de conseils et de services en architecture et en génie; la planification et l'acquisition de fournitures et de services; la planification et la coordination de services de télécommunications; la prestation de services de consultation et de vérification; et la prestation de services de traduction et de services connexes. La Loi stipule que le Ministère est habilité à administrer tous les immeubles fédéraux dont l'administration n'est pas expressément confiée, en vertu d'autres lois, à d'autres ministères, conseils ou organismes fédéraux. La Loi définit aussi les responsabilités du ministre à titre de receveur général et lui confère les pouvoirs permettant d'assurer des services administratifs et autres relativement aux régimes de prestations, aux régimes de retraite et de pensions et à la rémunération des personnes qui travaillent dans la fonction publique du Canada.

Les statuts et règlements dont TPSGC assure la gestion figurent au tableau 22 de la section IV, Renseignements supplémentaires.

B. Objectif du Ministère

Notre objectif consiste à faire fructifier au maximum l'argent des contribuables affecté aux services communs et centraux pour le gouvernement du Canada, en tenant compte, comme il se doit, des principes essentiels de circonspection, de probité et de transparence. En mettant l'accent sur les activités dans lesquelles il excelle — à savoir, offrir au gouvernement des services rentables — TPSGC aide les autres ministères à se concentrer sur ce qu'ils font de mieux.

C. Contexte opérationnel

Le contexte opérationnel de TPSGC est complexe et couvre une foule de domaines. Le Ministère compte environ 11 000 employés dans tout le Canada; ces derniers appuient les efforts de plus de 100 ministères et organismes fédéraux dans le cadre de la prestation des meilleurs services possibles au peuple canadien.

TPSGC met à la disposition des 160 000 fonctionnaires et des membres du Parlement des locaux à bureaux dans plus de 2 500 endroits différents du pays. Il gère quelque 350 immeubles dont la valeur dépasse 6,5 milliards de dollars, sans oublier plus de 5 000 baux tous les ans dans chaque province et territoire.

À titre d'agent d'achats le plus important au Canada, le Ministère consacre annuellement plus de 8 milliards de dollars à l'acquisition de biens et de services dans plus de 17 000 catégories, ce qui crée plus de 80 000 occasions d'affaires avec le gouvernement pour le secteur privé.

TPSGC assume les fonctions de receveur général du Canada, c'est-à-dire qu'il prépare les comptes publics, les transactions bancaires et les débours de tous les deniers publics pour le gouvernement. À ce titre, chaque année, il effectue pour près de 160 milliards de dollars de transactions financières et verse plus de 190 millions de dollars aux Canadiennes et Canadiens de tous les milieux sous forme de paiements. Le Ministère administre aussi la rémunération et les régimes de pension des employés de l'État, dont le versement de prestations.

Le Ministère s'occupe aussi de l'infrastructure de gestion des télécommunications et de l'information du gouvernement. Plus précisément, il établit et appuie des services et des systèmes dans tout le gouvernement, comme le Site du Canada sur Internet, le Service d'annuaires gouvernementaux électronique, le Réseau d'entreprises du gouvernement et les Services de renseignements Info-Canada, qui représentent les nouveaux modes de prestation des services et les nouvelles façons de mener les affaires, tant entre les ministères qu'entre le secteur privé et le gouvernement, grâce au commerce électronique et à la prestation de services par voie électronique. Ils constituent aussi la pierre angulaire de l'accès du peuple canadien aux renseignements, aux programmes, aux services et aux projets de marché du gouvernement.

En se consacrant aux activités dans lesquelles il excelle, TPSGC permet aux autres ministères de se concentrer sur les activités qui correspondent à leur vocation ou à leurs programmes.

TPSGC exerce ses activités dans un contexte qui l'oblige à faire face à des changements importants, plus particulièrement dans les secteurs de la technologie, des modes de régie et des besoins en matière de ressources humaines.

Enfin, le Ministère assure des services de traduction et d'interprétation, d'expertise-conseil et de vérification, de communications ainsi que d'autres services aux ministères et organismes dans l'ensemble du gouvernement. TPSGC exerce ses activités dans un contexte qui l'oblige à faire face à des changements importants, plus particulièrement dans les secteurs de la technologie, des modes de régie et des besoins en matière de ressources humaines. Dans le domaine de la technologie, le Ministère a déployé beaucoup d'efforts pour s'assurer que tous les systèmes essentiels à l'accomplissement de sa mission sont conformes aux normes établies pour l'an 2000.

La nouvelle technologie présente d'excellentes occasions d'accroître l'efficacité et les économies d'argent lors de la prestation de services communs. L'amélioration des mesures de sécurité électronique favorisera le développement du commerce électronique, et TPSGC prévoit beaucoup d'activités dans ce secteur. La croissance continue des communications électroniques, plus particulièrement par la voie d'Internet, resserrera les liens entre les ministères et entre le public et le gouvernement.

De nouveaux modèles de régie, dont un plus grand recours au secteur privé et le partenariat avec d'autres paliers de gouvernement, offrent un éventail de possibilités quant à la manière dont le gouvernement offre ses services. De son côté, TPSGC a eu grandement recours à d'autres formes de prestation des services, notamment dans les secteurs de l'immobilier, et de la gestion de l'information et la technologie de l'information (GI-TI).

Compte tenu de l'environnement de plus en plus complexe où TPSGC exerce ses activités à titre de fournisseur de services communs et centraux, une régie et un contrôle efficaces exigent une adhésion sans failles aux valeurs et principes éthiques fondamentaux de la fonction publique. À cette fin, le Ministère a mis en place un programme dans le but de renforcer le sens éthique de ses employés, qu'il s'agisse de compréhension, de raisonnement, d'action ou de leadership.

De nouveaux organismes fédéraux sont en voie de création pour s'occuper des activités liées aux parcs, aux revenus et à l'inspection des aliments. On a accordé à ces organismes une plus grande latitude pour ce qui est de choisir TPSGC comme agent de services communs. TPSGC a réagi en mettant l'accent sur le service à la clientèle pour ces organismes tout en déployant tous les efforts possibles pour répondre au besoin du gouvernement à l'égard des services communs.

La prestation de services communs est devenue plus complexe. Par conséquent, TPSGC doit veiller au perfectionnement continu de ses ressources humaines. La stratégie ministérielle *La Relève* met en valeur une approche relative à l'établissement d'une organisation apprenante, c'est-à-dire une organisation dotée d'un personnel ayant les compétences et les capacités nécessaires pour gérer les services communs à l'aube d'un nouveau millénaire.

D. Organisation du Ministère

Les principales activités de TPSGC sont définies dans son Programme des services gouvernementaux et sont regroupées par secteurs d'activité.

Programme des services gouvernementaux

- ◆ Services immobiliers
 - Locaux et avoirs fédéraux
 - Services
- ◆ Service des approvisionnements
- ◆ Receveur général
- ◆ Rémunération de la fonction publique
- ◆ Services communs de GI/TI
- ◆ Conseils et Vérification Canada
- ◆ Bureau de la traduction
- ◆ Services de coordination des communications
- ◆ Soutien opérationnel
 - Opérations ministérielles de GI/TI
 - Gestion ministérielle

C'est dans le cadre du Programme des sociétés d'État de TPSGC que sont autorisés et émis les paiements à certaines sociétés d'État et ce, conformément aux ententes approuvées par le gouverneur en conseil. Ce programme comprend deux secteurs d'activité :

Programme des sociétés d'État

- ◆ Société du Vieux-Port de Montréal Inc.
- ◆ Queens Quay West Land Corporation

Le Ministère fait appel à différentes structures organisationnelles et financières pour s'acquitter de son mandat. Les résumés financiers ministériels présentés dans le présent *Rapport sur les plans et les priorités* tiennent compte de l'utilisation des crédits et des fonds renouvelables pour le financement des activités du Ministère. Les crédits sont financés directement par les crédits 1, 5, 10 et 15 du gouvernement. Les fonds renouvelables permettent d'appliquer des principes qui s'apparentent à ceux du secteur privé dans le calcul des coûts et la facturation des services assurés au nom des clients.

E. Plan de dépenses

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Dépenses brutes de programme				
Services gouvernementaux	4 877,7	4 829,6	4 700,0	4 632,8
Sociétés d'État	18,7	10,8	3,4	0,1
	4 896,4	4 840,4	4 703,4	4 632,9
Moins : Recettes à valoir sur le crédit/fonds renouvelables	2 909,0	2 877,6	2 878,6	2 818,4
Dépenses nettes de programme	1 987,5	1 962,7	1 824,7	1 814,5
Moins : Recettes portées au Trésor	35,4	30,7	30,8	30,8
Plus : Coût des services fournis par d'autres ministères	23,6	20,2	20,1	20,1
Coût net du Ministère	1 975,7	1 952,3	1 814,1	1 803,8

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Section III : Plans, priorités et stratégies

A. Priorités et résultats escomptés

Les services communs et centraux de TPSGC sont regroupés en neuf grands secteurs d'activité. Les priorités et les résultats escomptés sont répartis en fonction des secteurs d'activité et sont exposés à la sous-section B, Description par programme et par secteur d'activité.

Les orientations de TPSGC pour la période de planification ont été énoncées sous quatre grands titres. Elles sont demeurées constantes au cours des dernières années et aident les secteurs d'activité à suivre l'orientation générale du Ministère. Les quatre orientations ministérielles sont les suivantes :

Accroître notre contribution au gouvernement en :

- ◆ mettant en valeur les rôles essentiels et en les examinant constamment;
- ◆ garantissant la conformité aux normes de l'an 2000 de tous les systèmes essentiels à notre mission;
- ◆ trouvant des occasions de partager les services et de travailler à titre de partenaires avec d'autres paliers de gouvernement et avec le secteur privé;
- ◆ appuyant les engagements du gouvernement envers le développement durable au moyen de pratiques de gestion immobilière et d'achat qui sont respectueuses de l'environnement.

Améliorer le service à la clientèle en :

- ◆ consultant régulièrement les clients pour évaluer leurs besoins et mesurer leur degré de satisfaction à l'égard de nos services;
- ◆ utilisant d'autres moyens de fournir les services afin d'améliorer la qualité et de réduire les coûts pour les clients;
- ◆ intégrant la prestation de services de manière à fournir des ensembles particuliers de services adaptés aux besoins des clients;
- ◆ utilisant les nouvelles technologies afin d'améliorer le service à la clientèle.

Réaliser des économies et assurer l'efficacité en :

- ◆ examinant constamment les programmes et les activités pour en améliorer l'efficacité et faire des économies;
- ◆ cherchant des possibilités d'amélioration dans le domaine de l'électronique, surtout en ce qui touche le commerce électronique;
- ◆ ajustant les engagements du Ministère afin de tenir compte des changements dans la structure du gouvernement et l'exécution des programmes.

Bâtir une main-d'oeuvre souple, polyvalente et capable de s'adapter aux besoins en :

- ◆ mettant au point une stratégie intégrée en matière de ressources humaines axée sur le maintien de l'emploi, et l'acquisition et le perfectionnement de compétences sélectives;
- ◆ créant une culture de gestion davantage axée sur le soutien des employés;
- ◆ encourageant la création d'une organisation apprenante à TPSGC.

B. Description par programme et par secteur d'activité

La présente sous-section résume les objectifs, les descriptions, les contextes opérationnels, les engagements en matière de résultats, les critères de mesure du succès, les stratégies et les activités clés pour chaque secteur d'activité du programme ministériel des services gouvernementaux. Tous les objectifs et descriptions ont été approuvés dans la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation du Ministère.

Les engagements qui en découlent sont ceux qui ont été établis dans le Rapport de 1998 du président du Conseil du Trésor. Il s'agit des résultats de longue haleine qui reflètent l'objectif de base du secteur d'activité. Les critères de mesure du succès ont été inclus pour illustrer comment le secteur d'activité évaluera les résultats atteints.

Les stratégies et les activités clés de chaque secteur d'activité indiquent les principales initiatives pour la période de planification visant à appuyer les engagements de longue haleine.

Programme des Services gouvernementaux Services immobiliers

Plan de dépenses

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Gamme de services				
<i>Crédits</i>				
Locaux et biens fédéraux				
Dépenses brutes	1 567,7	1 652,9	1 587,6	1 593,2
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	245,9	247,5	248,2	246,3
Dépenses nettes	1 321,8	1 405,4	1 339,4	1 346,8
<i>Fonds renouvelables</i>				
Services				
- Fonds renouvelable des Services immobiliers				
Dépenses brutes	2 063,2	2 043,1	2 047,4	1 992,2
Moins : Recettes	2 061,1	2 043,1	2 047,4	1 992,2
Ressources nettes utilisées (fournies)	2,1
- Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers				
Dépenses brutes	6,8	3,5	3,6	3,8
Moins : Recettes	27,7	22,0	22,5	23,0
Ressources nettes utilisées (fournies)	(20,9)	(18,5)	(18,9)	(19,2)
Total - Services	(18,8)	(18,5)	(18,9)	(19,2)
Total - Services immobiliers	1 303,0	1 387,0	1 320,5	1 327,6

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Objectif

Soutenir le gouvernement et les clients au chapitre de l'exécution de programmes en fournissant des conseils spécialisés et toute une gamme de services immobiliers selon le régime de la rémunération des services, en gérant un portefeuille diversifié d'immeubles à bureaux et d'immeubles à usage général ainsi que d'autres biens dont le Ministre a la garde, de façon à fournir des locaux appropriés et des services connexes à valeur ajoutée, y compris des conseils stratégiques aux locataires fédéraux, aux clients et aux autres utilisateurs de biens, et en optimisant les investissements du gouvernement fédéral dans les biens immobiliers.

Description

Le secteur d'activité des Services immobiliers (SI) est axé sur deux fonctions principales : la gérance des biens immobiliers et la prestation de services immobiliers. Financés par un crédit net approuvé, les SI assument à titre de gardien la direction et l'intendance des immeubles fédéraux à bureaux et des installations d'utilisation commune, ainsi que de différents ouvrages de génie (p. ex., ponts et barrages). Dans le cadre de cette fonction, les SI offrent un milieu de travail productif à quelque 160 000 fonctionnaires fédéraux (100 ministères et organismes) et gèrent un stock de locaux d'une superficie d'environ 6 millions de mètres carrés, financé par un crédit annuel net de quelque 1,3 milliard de dollars. Ce stock comprend entre autres des trésors nationaux, tels la Cité parlementaire et de nombreux édifices à valeur patrimoniale répartis dans l'ensemble du Canada. Dans leur rôle de gardien, les SI administrent également, au nom du gouvernement fédéral, les paiements tenant lieu d'impôts ainsi que le Fonds renouvelable pour l'aliénation des biens immobiliers, en vue de l'aliénation des immeubles dont le gouvernement n'a plus besoin.

Le secteur d'activité des SI fournit aussi des services immobiliers spécialisés et à valeur ajoutée d'ordre technique et professionnel (notamment dans les domaines de l'architecture et du génie, des biens immobiliers et de la gestion des immeubles et des installations) aux autres ministères et organismes. Ces services sont entièrement facultatifs, offerts à des tarifs comparables à ceux du marché et gérés par l'entremise du Fonds renouvelable des services immobiliers.

Engagements des Services immobiliers

Le tableau ci-dessous résume les engagements de longue haleine du secteur d'activité des SI et indique comment le succès sera démontré et mesuré.

Résultats escomptés : La gestion efficace et efficiente des locaux à bureaux et d'autres biens immobiliers et la prestation de conseils et de services spécialisés au moment opportun et à un prix abordable pour appuyer les objectifs des ministères clients et du gouvernement.	
Éléments justificatifs :	Critères de mesure du succès :
<ul style="list-style-type: none"> ■ Gestion des locaux à bureaux du gouvernement dans un souci de sécurité, de productivité, d'économie et de protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre d'incidents en matière de sécurité pendant l'année • L'augmentation de l'efficacité énergétique • Les coûts d'exploitation et de fonctionnement des biens immobiliers comparés à ceux du secteur privé • Le nombre de fonctionnaires logés dans les locaux à bureaux de TPSGC
<ul style="list-style-type: none"> ■ Investissement optimal du gouvernement dans les biens immobiliers, y compris le maintien de la valeur du parc immobilier et la réduction du nombre de locaux vacants 	<ul style="list-style-type: none"> • Le rendement du capital investi (RCI) pour le parc immobilier de TPSGC

Section III : Plans, priorités et stratégies

Éléments justificatifs :	Critères de mesure du succès :
<ul style="list-style-type: none"> ■ Services à la clientèle à valeur ajoutée et adaptés aux besoins 	<ul style="list-style-type: none"> • La prestation de services à la clientèle adaptés aux besoins, opportuns et à des prix abordables
<ul style="list-style-type: none"> ■ Partenariats rentables et rapports professionnels axés sur la collaboration avec les provinces, les territoires et le secteur privé 	<ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation des autres formes de prestation de services (AFPS) • le rendement en regard des résultats obtenus dans le cadre des marchés conclus avec les fournisseurs AFPS
<ul style="list-style-type: none"> ■ Gérance des biens immobiliers en tenant compte du développement durable, de leur accessibilité pour les personnes handicapées et des considérations relatives à la présence fédérale 	<ul style="list-style-type: none"> • Les résultats des rapports de rendement environnemental • la visibilité du gouvernement fédéral au moyen de ses biens immobiliers • l'observation des normes en matière d'accessibilité
<ul style="list-style-type: none"> ■ Préservation des édifices nationaux à valeur patrimoniale, y compris les trésors nationaux comme les édifices du Parlement 	<ul style="list-style-type: none"> • Les progrès accomplis en regard des plans approuvés

Contexte opérationnel des SI

Le défi que les SI doivent relever consiste à élaborer des stratégies appropriées pour réagir à un certain nombre de facteurs externes qui influent sur leur fonctionnement. Ces principaux facteurs sont les suivants :

- ◆ **La technologie** — Un certain nombre de problèmes liés à l'an 2000 portent sur les dates intégrées dans les systèmes automatisés d'immeubles, tels que le chauffage et la ventilation, les ascenseurs et l'éclairage; tous ces systèmes sont essentiels à l'exploitation des immeubles. Les progrès au chapitre de la gestion de l'information et des communications transforment les méthodes de gestion des biens immobiliers et les processus opérationnels et rendent possible l'utilisation de concepts d'aménagement de bureaux innovateurs dans les milieux de travail.
- ◆ **De nouveaux modèles de régie** — On continuera d'établir de nouveaux modèles de prestation des services et de rationaliser les activités fédérales/provinciales. On est en train de créer des organismes de service spéciaux, telles que l'Agence d'inspection des aliments, l'Agence canadienne des parcs et l'Agence canadienne des douanes et du revenu. Ces organismes, qui ont beaucoup de souplesse quant à leur utilisation des services communs, occupent actuellement environ 25% du parc immobilier de TPSGC. C'est pourquoi les SI doivent prouver qu'il est du meilleur intérêt d'un tel organisme de demeurer client des SI. De plus, les SI devront élaborer des stratégies pour répondre aux besoins de ces nouveaux organismes tout en préservant l'intégrité de leurs objectifs en matière de services communs.
- ◆ **La demande de services à valeur ajoutée** — Dans le contexte actuel, les fournisseurs de services tels que les SI sont attrayants seulement s'ils peuvent fournir aux clients des services qui ajoutent une valeur importante à leur capacité d'exécuter leurs tâches essentielles plus efficacement et plus

Les activités des SI portent principalement sur la gérance des biens immobiliers et la prestation de services immobiliers, notamment l'architecture et le génie, les biens immobiliers et la gestion des immeubles et des installations.

économiquement. Pour y parvenir, les SI sont en train de devenir une organisation «sans frontières» qui répond au besoin de services à valeur ajoutée en utilisant directement les meilleures ressources existantes. Dans certains cas, les services et l'expertise viendront directement de l'effectif des SI. Dans d'autres cas, les SI tireront profit de leurs partenariats avec d'autres fournisseurs de services à TPSGC et au gouvernement fédéral, ou encore auront recours soit à un effectif occasionnel, formé d'employés nommés pour une période déterminée ou engagés à contrat, soit au secteur privé. Quelle que soit la provenance de ces services, la planification, la mise en place et la gestion de milieux de travail productifs doivent se faire d'une façon pleinement intégrée et continue.

- ◆ **La présence et la visibilité du gouvernement fédéral** — Il y aura une demande de stratégies innovatrices visant à promouvoir la présence du gouvernement fédéral et à garantir une visibilité maximale de ses activités au moyen des biens immobiliers.
- ◆ **Le développement durable** — En raison de l'importance que l'on accorde de plus en plus aux préoccupations environnementales et au développement durable, il faudra élaborer de nouvelles politiques opérationnelles régissant la conservation de l'énergie, les matières dangereuses, l'écologisation et le nettoyage de l'environnement. Plus particulièrement, en vertu du Protocole de Kyoto, le Canada doit réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Stratégies et activités clés

Les SI se concentreront sur les stratégies et les activités clés suivantes pendant la période de planification.

- ◆ **La satisfaction des clients** — L'avenir des SI sera déterminé par leur capacité de répondre aux besoins de leurs clients tout en intégrant efficacement ces besoins aux grands objectifs du gouvernement. Les SI s'efforceront de fournir un plus grand nombre de services intégrés en collaborant avec d'autres fournisseurs de services à TPSGC et, le cas échéant, avec d'autres organisations fédérales et provinciales. Les SI s'adapteront aux nouvelles agences découlant des AFPS en formalisant avec elles des ententes en matière de prestation de services de haut niveau. En outre, ils favoriseront des façons d'augmenter l'efficacité et d'éliminer le double emploi en passant des ententes de partenariat avec des clients pour consolider la gestion des installations, au besoin. Finalement, les SI constitueront un forum pour le dialogue et la collaboration sur les questions touchant les biens immobiliers au moyen du Conseil consultatif de gestion des SMA et de forums de la clientèle nationale et régionale.

Les SI respecteront leur programme en matière de satisfaction des clients en fournissant des services plus intégrés à la table du client.

- ◆ **Se repositionner par rapport au secteur privé, aux provinces et aux territoires [repenser le rôle de l'État au moyen d'autres formes de prestation de services (AFPS)]** — En 1996-1997, les SI ont effectué un examen fondamental de leurs services essentiels et non essentiels et ont amorcé le transfert de l'exécution d'un certain nombre de leurs activités au secteur privé, mais non pas la responsabilité de ces dernières. En mars 1998, TPSGC a passé avec Brookfield Lepage Johnson Controls (BLJC) des marchés d'une valeur de 170 millions de dollars par an pour la prestation de services de gestion des installations pour la plupart des immeubles qui appartiennent à l'État et qui font partie du portefeuille des SI. Ces marchés visent à produire des économies d'environ 20 millions de dollars par an et entraînent le transfert d'environ 500 employés des SI à BLJC. Plus tard au cours de la même année, des ententes AFPS ont été conclues avec la British Columbia Building Corporation et la Saskatchewan Property Management Corporation. Pendant toute la période de planification, les SI verront à ce que le modèle des AFPS soit mis en oeuvre à la satisfaction des clients du gouvernement fédéral dans les immeubles de TPSGC concernés. Les SI consolideront leurs rapports avec BLJC et les deux provinces pour garantir la qualité du service à la clientèle, la diligence raisonnable, le maintien ou l'amélioration de l'intégrité des biens immobiliers et les économies prévues. Ils veilleront aussi à ce que des mécanismes appropriés de responsabilisation soient mis en place et appliqués. Le modèle des AFPS sera évalué pour en déterminer l'applicabilité à d'autres biens immobiliers dont le Ministère assure la garde ou la gestion. Finalement, on poursuivra la rationalisation des processus contractuels afin d'améliorer les rapports avec les petites et moyennes entreprises.

- ◆ **Ajouter de la valeur pour les clients et pour le gouvernement** — Des biens immobiliers et des installations tels que le Pont de la confédération donnent de la visibilité au gouvernement du Canada. Les SI fournissent des services d'architecture et de génie pour appuyer la création et l'entretien de parcs nationaux, de sites historiques nationaux, de canaux historiques et d'autres biens à valeur patrimoniale protégés, lesquels sont tous d'importants symboles pour les Canadiens. De plus, les SI appuient le ministère des Anciens combattants dans la création de ses programmes commémoratifs en Europe.

Les édifices du Parlement, dont plusieurs remontent aux années 1860, comptent parmi les trésors nationaux les plus précieux du Canada. Les SI ont lancé un grand programme de rénovation de ces édifices en vue de les préserver pour les générations futures. Un événement important pour les Canadiennes et Canadiens a été la création du territoire de Nunavut. Les SI sont le conseiller et le gestionnaire en matière d'immobilier pour cette énorme entreprise et ils entendent garantir la mise en place d'une infrastructure pour appuyer le nouveau gouvernement.

Les SI s'assureront que les systèmes dans leurs immeubles sont conformes aux normes de l'an 2000 et que leurs immeubles continuent à être gérés conformément aux exigences en matière d'environnement, de technologie, d'accessibilité et de patrimoine.

Pour ce qui est de leur parc immobilier diversifié à l'échelle nationale, les SI continueront à répondre aux besoins de leurs clients et à optimiser l'investissement du fédéral dans les biens immobiliers. Ils s'assureront que les systèmes dans leurs immeubles (par exemple, le chauffage, la sécurité et la ventilation) sont conformes aux normes de l'an 2000 et que leurs immeubles continuent à être gérés conformément aux exigences en matière d'environnement, de technologie, d'accessibilité et de patrimoine. La Direction générale jouera un rôle de chef de file en adaptant ses locaux à bureaux de façon à aider le gouvernement fédéral à prêcher par l'exemple et donc à réduire ses émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de son engagement en vertu du Protocole de Kyoto. Les SI rationaliseront le parc immobilier fédéral au moyen de stratégies d'investissement locales. Ils tenteront d'accroître l'efficacité de la fédération en passant des ententes de partenariats avec les administrations municipales et provinciales

- ◆ **Opportunité et abordabilité des services** — Outre les stratégies décrites plus haut, les SI en adoptent plusieurs autres afin d'améliorer l'opportunité et l'abordabilité de leurs services. Par exemple, les SI établiront un processus visant à définir et à mettre en oeuvre de meilleures méthodes de gestion des projets et de prestation de services. Ils mettront également au point un plan annuel de gestion de l'information stratégique qui servira de plan directeur pour l'utilisation efficace de la gestion de l'information et de la technologie de l'information.
- ◆ **Ressources humaines — rebâtir le moral et les compétences de nos employés** — En raison du grand bouleversement causé par quatre années de restructuration et le récent passage d'environ 500 employés au secteur privé par suite des AFPS, il est nécessaire de rebâtir notre effectif. Il s'agit d'une initiative prioritaire pour les SI qui sera réalisée au moyen de deux stratégies connexes exposées dans le Plan d'action de La Relève des SI. La première vise à créer une organisation axée sur l'apprentissage capable d'évoluer et de s'adapter aux changements. Une telle organisation est essentielle si l'on veut conserver l'expertise en matière d'immobilier tout en faisant l'acquisition de nouvelles compétences, surtout pour pouvoir assumer le rôle élargi de conseiller en immobilier. Pour ce faire, les SI établiront des plans d'apprentissage individuels intégrés pour tous les employés. La seconde stratégie vise le renouvellement des ressources des SI par le recrutement intensif d'employés qualifiés au moyen de contrats et de programmes à durée déterminée, tels que le Programme des stagiaires en gestion et d'autres programmes d'entrée à la fonction publique.

La gestion efficace des risques et des ressources est essentielle à la réalisation de ces activités qui, individuellement et collectivement, entraînent un grand changement sur les plans culturel et humain. Les stratégies des SI dans ces deux domaines sont exposées ci-dessous :

- ◆ **La gestion des risques** — Les SI gèrent les risques qui sont inévitables en période de transformation au moyen d'une gamme de techniques modernes de gestion des risques. Ils se concentrent sur les risques associés aux AFPS, sur la transformation de clients de longue date en organismes de service spéciaux et sur les systèmes d'immeubles et opérationnels intégrés qui sont touchés par le problème de l'an 2000.
- ◆ **La gestion des ressources** — Les SI créeront un nouveau cadre financier afin de rationaliser leur tarification externe et interne et leurs pratiques d'imputation et aussi pour garantir que les mécanismes de financement actuels (un crédit net pour les locaux et les biens fédéraux et deux fonds renouvelables distincts pour les services et pour les aliénations) sont rajustés afin de répondre aux besoins en matière d'activités et de programmes de la Direction générale.

Service des approvisionnements

Plan de dépenses

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Gamme de services				
<i>Crédit</i>				
Dépenses brutes	123,4	123,7	119,1	116,5
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	16,3	18,7	18,7	18,7
Dépenses nettes	107,1	105,0	100,4	97,8
<i>Fonds renouvelable des services facultatifs</i>				
Dépenses brutes	70,5	78,6	78,6	78,6
Moins : Recettes	70,6	78,7	78,7	78,7
Ressources nettes utilisées (fournies)	(0,1)	(0,1)	(0,1)	(0,1)
Total - Service des approvisionnements	107,0	104,9	100,3	97,7

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Objectif

Fournir aux ministères et organismes fédéraux des services communs de qualité en matière d'acquisition et des services connexes et fournir aux ministères fédéraux des services de qualité en matière d'aliénation.

Description

L'élément Approvisionnement fournit des services communs d'acquisition de biens et de services pour le gouvernement fédéral. Il gère le processus d'acquisition en aidant les ministères clients à définir leurs besoins, en lançant des appels d'offres, en évaluant les soumissions et en choisissant les fournisseurs, ainsi qu'en négociant et en gérant des marchés. Il offre également des services auxiliaires, notamment la réalisation d'études de marché pour déterminer les produits offerts par les fournisseurs, la planification de produits, la réalisation d'études sur les méthodes d'approvisionnement, la tenue à jour de bases de données statistiques et d'outils servant à la production de rapports, l'établissement de cadres stratégiques, l'examen et la publication de politiques ainsi que la mise en place de l'infrastructure technologique qui sert de soutien aux fonctions électroniques utilisées pour les acquisitions. Il assume aussi la responsabilité de tous les aspects des grands projets de l'État liés aux acquisitions.

Il se charge aussi des activités spécialisées suivantes : inspections maritimes et services techniques; soutien de l'analyse des coûts; gestion des biens de production de l'État; services de sécurité industrielle et d'enquêtes de sécurité sur le personnel pour TPSGC et l'industrie; élaboration et mise à jour de normes d'application générale et services d'évaluation de la conformité;

Le SA fournit des services communs d'acquisition de biens et de services pour le gouvernement fédéral.

gestion des biens saisis (provenant du produit d'un crime); service central de transport de marchandises, services de gestion de voyages et de déménagement d'articles de ménage; services de consultation en matière de transport.

L'élément Distribution des biens de la Couronne (DBC) fournit des services d'aliénation à tous les ministères et organismes fédéraux. Les méthodes d'aliénation des biens comprennent la vente, le transfert, l'échange, la donation, la location, le prêt et la destruction. Les ministères clients reçoivent la totalité du produit net des ventes des biens excédentaires (le produit brut moins les frais de vente directe et les commissions), sauf dans le cas des biens saisis.

Engagements du Service des approvisionnements

Le tableau suivant résume les engagements de longue haleine du secteur d'activité du SA et indique comment le succès sera démontré et mesuré.

Résultats escomptés : La prestation de services d'approvisionnement permettant d'appuyer les ministères fédéraux grâce à l'expertise offerte dans le domaine des services d'achat communs et des services connexes, ainsi que dans le secteur de l'aliénation des biens.	
Éléments justificatifs :	Critères de mesure du succès :
<ul style="list-style-type: none"> ■ Rentabilité des services d'achats et des services connexes offerts 	<ul style="list-style-type: none"> • L'efficacité de la fonction d'acquisition telle que contrôlée selon le tableau <i>Coûts par volume d'affaires de 100 \$</i> • Le nombre de colloques présentés aux groupes de fournisseurs suivants afin de leur donner de l'information sur l'attribution des marchés dans l'administration fédérale <ul style="list-style-type: none"> ✦ petites et moyennes entreprises ✦ entreprises autochtones ✦ fournisseurs appartenant aux minorités de l'une ou l'autre langue officielle
<ul style="list-style-type: none"> ■ Évolution de la proportion des marchés attribués à de petites entreprises par rapport aux grandes entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> • L'évolution de la proportion des marchés attribués à de petites entreprises par rapport aux grandes entreprises
<ul style="list-style-type: none"> ■ Accroissement du nombre de contrats attribués en régime de concurrence 	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement de la proportion de marchés d'acquisition attribués en régime de concurrence
<ul style="list-style-type: none"> ■ Rentabilité de l'aliénation des biens excédentaires de l'État 	<ul style="list-style-type: none"> • Selon le modèle de prestation de services choisi

Contexte opérationnel du SA

Plusieurs facteurs devraient avoir des répercussions sur le secteur d'activité du Service des approvisionnements (SA) au cours de la période de planification. Une position énergique adoptée par de nombreux fournisseurs dans le contexte de la réduction générale des dépenses gouvernementales a fait en sorte qu'ils ont davantage recours à des mécanismes comme le Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE) et les tribunaux. Par exemple, entre 1994-1995 et 1997-1998, le nombre de plaintes devant le TCCE a doublé. Comme tout indique que cette tendance se poursuivra, le secteur d'activité du SA devra consacrer beaucoup de ressources à répondre à ces plaintes et demandes de renseignements. La surveillance accrue à laquelle sont soumis certains marchés se reflète aussi dans d'autres secteurs des opérations, à mesure que le processus d'attribution des marchés en général fait l'objet d'un examen plus minutieux.

Le SA doit continuer à relever le défi d'un nouveau contexte opérationnel caractérisé par des changements technologiques rapides et par la complexité de l'environnement actuel des services d'approvisionnement.

Le cadre politique et législatif qui régit les activités d'octroi des marchés est en évolution et fait l'objet d'une revue constante. Dans les années précédentes, des facteurs ou des pressions exercées ont forcé l'organisation à examiner et à rajuster ses priorités internes et à consacrer ses ressources surtout à des initiatives particulières, comme l'appui à l'application des accords commerciaux, la prise en charge des coûts de transition et l'évaluation du rendement des fournisseurs. La nécessité pour l'organisation de s'ajuster à ces pressions va probablement continuer de se faire sentir.

En même temps que les pressions externes augmentent, les ressources affectées aux acquisitions dans l'ensemble de l'administration fédérale diminuent et le SA devra partager son expertise en matière d'approvisionnement avec d'autres ministères qui exercent leurs propres activités d'achat. Par exemple, à mesure que les clients commenceront à mettre en oeuvre les mécanismes relatifs aux autres modes de prestation de services, le SA pourra être appelé à gérer de plus en plus régulièrement les marchés les plus compliqués et nécessitant le plus de ressources.

Stratégies et activités clés

Le SA mettra l'accent sur les stratégies et les activités clés suivantes pendant la période de planification.

- ◆ **Réforme du processus d'approvisionnement** — Le SA collaborera étroitement avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, le ministère de la Défense nationale et Industrie Canada afin de définir les rôles et les responsabilités touchant la réforme du processus d'approvisionnement. Un comité multidimensionnel de surveillance a été établi pour orienter, diriger et surveiller l'évolution de la réforme du processus d'approvisionnement et pour voir à ce que les objectifs de celle-ci soient atteints.

- ◆ **Gestion des risques** — Le processus des achats axés sur les avantages (AAA) vise principalement à gérer le risque inhérent aux projets complexes d'approvisionnement gouvernemental. Ce processus débutera par une formation aux niveaux initial et avancé sur les AAA, qui portera sur la détermination, l'évaluation, la gestion et le contrôle des risques. Un site Web relatif aux AAA sera lancé et il comprendra la «boîte à outils» des AAA, qui fournit des exemples, des méthodes et des stratégies pratiques et concrets pour la gestion des risques dans le contexte des AAA. Le Centre d'excellence est composé d'employés qui possèdent des connaissances et des compétences approfondies ayant trait aux stratégies de gestion des achats complexes, des communications, des affaires et des risques.
- ◆ **Service électronique d'appels d'offres** — Le système MERX^{MC}, le service électronique d'appels d'offres du gouvernement, aide l'État à faire en sorte que le processus d'approvisionnement soit ouvert et accessible et qu'il donne la meilleure valeur possible aux contribuables. L'accès universel aux projets de marché de l'État est essentiel pour assurer l'ouverture, la transparence et l'intégrité dans l'administration publique.

En 1999-2000, TPSGC continuera de fournir l'assistance technique nécessaire pour accroître l'utilisation du MERX^{MC} par des gouvernements étrangers, les gouvernements fédéral et provinciaux et les administrations municipales. On apportera des améliorations au système afin de le rendre plus efficient. Parmi celles-ci figurera la réduction du temps nécessaire à la publication des avis et des documents. Dans l'avenir, Cebra Inc., le fournisseur de ce service, améliorera la conception technique du système MERX^{MC} et commencera à imprimer les plans de celui-ci sur demande.

Le système MERX^{MC}, le service électronique d'appels d'offres du gouvernement, aide l'État à faire en sorte que le processus d'approvisionnement soit ouvert et accessible et qu'il donne la meilleure valeur possible aux contribuables.

De plus, le SA continuera d'élaborer un processus simplifié d'inscription, dans le cadre de l'initiative Contrats Canada, pour tous les fournisseurs. Le travail débutera par une base de données pilote sur les fournisseurs à laquelle auront accès tous les ministères et organismes du gouvernement et qui leur permettra de vérifier l'utilité des données. La base pilote a été mise au point en novembre 1998 et elle sera mise en service en 1999-2000 pour l'inscription des fournisseurs. Le système d'inscription de Contrats Canada sera raccordé électroniquement au MERX^{MC} en 1999-2000 afin de permettre aux fournisseurs de s'inscrire simultanément auprès de Contrats Canada et dans le MERX^{MC}.

- ◆ **L'an 2000** — Dans le but d'appuyer les efforts du gouvernement visant à assurer la conformité des systèmes aux normes de l'an 2000, le service des Approvisionnements a mis sur pied le bureau d'achats de l'an 2000. Cette mesure vise à faciliter le recours à l'expertise et aux ressources du secteur privé. En outre, le SA met à contribution plusieurs procédés d'acquisition, notamment des contrats-cadres avec commandes essentielles à la mission et des offres à commandes visant l'acquisition de produits tels que des micro-ordinateurs, des logiciels disponibles dans le commerce et de

l'équipement inter-réseau. Il élabore des accords d'approvisionnement visant la fourniture de systèmes non essentiels à la mission des ministères. Ces arrangements seront adjugés en avril 1999. Pour ce qui est des questions d'urgence et de sécurité nationale liées aux normes de l'an 2000, le secteur des Approvisionnements prévoit mettre sur pied une stratégie d'acquisition et entend la communiquer au ministère intéressé dans un délai de 48 heures. Le SA tiendra à jour ses ministères clients sur les outils d'acquisition susceptibles de contribuer à résoudre le problème lié à l'an 2000.

- ◆ **Le SA en tant qu'organisation apprenante** — Au cours des dernières années, les examens de programmes et les réductions budgétaires ont entraîné de nombreux changements importants pour le SA. Cette organisation doit continuer à relever le défi d'un nouveau contexte opérationnel caractérisé, entre autres choses, par des changements technologiques rapides et par la complexité de l'environnement actuel des services d'approvisionnement. Afin de relever ce défi, le personnel a appris à mieux travailler. L'initiative du SA en tant qu'organisation apprenante vise à trouver des moyens de tirer profit des compétences acquises pour les mettre au service de l'organisation tout entière.
- ◆ **Programme de formation pour les Autochtones** — TPSGC continuera de réaliser trois projets pilotes ayant pour objet d'encourager les membres des collectivités autochtones du Canada à se prévaloir d'occasions d'accroître leurs connaissances et leurs compétences dans le domaine de l'approvisionnement. Ces trois projets sont :
 - **Le projet pilote des stages pratiques** — Ce projet donne à de jeunes Autochtones et à des membres d'entreprises autochtones la possibilité de se familiariser avec divers aspects des approvisionnements par des affectations de six mois.
 - **Possibilités de formation au SA et aux bureaux régionaux des approvisionnements de TPSGC** — Ce projet attribue, selon le principe du premier arrivé premier servi, de 4 à 6 places dans chaque cours du SA sur les approvisionnements à des membres d'organisations ou d'entreprises autochtones venant de n'importe où au Canada.
 - **Aide temporaire à des entreprises et à des organisations autochtones** — Ce projet met des spécialistes des achats de TPSGC à la disposition d'organisations et d'entreprises autochtones, pour des périodes de une, deux ou trois semaines, pour les aider à répondre à leurs besoins en matière d'approvisionnement.

- ◆ **Aliénation efficace des biens excédentaires du gouvernement fédéral** — Une étude menée en 1998 visait à évaluer la possibilité de mettre fin aux activités de la Direction de la distribution des biens de la Couronne (DDBC). Deux options ont été examinées : l'impartition au secteur privé et la privatisation de la DDBC pour en faire une entreprise viable. À partir des recommandations de l'étude, la DDBC élabore actuellement un modèle selon lequel TPSGC conservera la responsabilité de la gestion du service tout en impartissant la majeure partie du travail d'exécution. La DDBC préparera également des plans de mise en oeuvre, de ressources humaines et de communications ainsi que des plans de projet qui détermineront les ressources requises, les coûts détaillés, les économies escomptées, les coûts de transition et le calendrier d'exécution.

Receveur général

Plan de dépenses

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Gamme de services				
<i>Crédit</i>				
Dépenses brutes	124,5	121,7	120,8	120,7
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	23,3	23,4	23,1	23,1
Total - Receveur général	101,1	98,3	97,6	97,6

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Objectif

Gérer les activités liées au Trésor fédéral, notamment émettre les paiements du Receveur général pour les principaux programmes du gouvernement, tenir les Comptes du Canada et produire les états financiers du gouvernement.

Description

Le secteur d'activité du Receveur général comprend les fonctions suivantes : réception, transfert, garde, décaissement, rapprochement et surveillance des fonds publics pour le gouvernement du Canada. Il émet les paiements du Receveur général, rembourse et valide ces effets ainsi que les mandats d'assurance-emploi. Il tient les Comptes du Canada et fournit des rapports provisoires, prépare les Comptes publics du Canada et tient le système central de comptabilité à jour. Du fait des activités précitées, le Receveur général fournit aux ministères et organismes des services financiers facultatifs connexes.

Engagements du Receveur général

Le tableau suivant résume les engagements de longue haleine du secteur d'activité du Receveur général et indique comment le succès sera démontré et mesuré.

Résultats attendus : Efficacité des activités du Receveur général liées au Trésor fédéral et efficacité de la tenue des Comptes du Canada.	
Éléments justificatifs :	Critères de mesure du succès :
<ul style="list-style-type: none"> ■ Sécurité des systèmes et de l'infrastructure de traitement des paiements 	<ul style="list-style-type: none"> • Mesure dans laquelle le secteur d'activité réussira à assurer, même après janvier 2000, la continuité des services essentiels à la mission du Ministère dans l'ensemble du gouvernement (sauf en cas de problèmes externes incontrôlables) • Par les demandes de mesure dans laquelle le secteur d'activité répondra aux besoins en services des clients, tels qu'indiqués par les demandes de nouveaux services, l'acceptation des services actuels, l'avis du Vérificateur général exprimé dans son rapport annuel, les rapports de vérification interne et les évaluations des menaces et des risques • Mesure dans laquelle les services de traitement des paiements et les autres services sont conformes aux normes établies en matière d'opportunité, de précision, d'intégrité, de sécurité et d'efficience
<ul style="list-style-type: none"> ■ Niveau optimal du dépôt direct des paiements du gouvernement dans les comptes bancaires des bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Économies réalisées au cours de l'année
<ul style="list-style-type: none"> ■ Rentabilité de la tenue des Comptes du Canada et de la production des états financiers du gouvernement 	<ul style="list-style-type: none"> • Mesure dans laquelle les comptes sont tenus à jour et les rapports sont produits en temps opportun, de façon précise et complète et d'une manière uniforme et comparable d'une année à l'autre
<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en oeuvre de la comptabilité d'exercice de toutes les opérations et capitalisation des immobilisations 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de respect des principales étapes du projet concernant la Stratégie d'information financière

Contexte opérationnel du Receveur général

Plusieurs facteurs exerceront une pression qui incitera le Receveur général à modifier ses services pour s'adapter aux changements, notamment la réforme du secteur public, l'évolution technologique et le renouvellement de la main-d'oeuvre. Plus particulièrement, les services offerts par le Receveur général sont touchés par une nouvelle stratégie du gouvernement, la Stratégie d'information financière (SIF), et par les exigences des clients qui veulent obtenir des services plus rentables et à la fine pointe des nouvelles technologies, notamment le commerce électronique. Étant donné que ces changements se produisent très rapidement, le secteur d'activité doit collaborer étroitement avec les ministères clients et les organismes centraux. Ces changements exigent également que le secteur d'activité travaille en étroite collaboration avec les fournisseurs afin d'évaluer de quelle façon chaque nouveau service offert par ces derniers pourrait améliorer la prestation des services du Receveur général.

La priorité du Receveur général est d'assurer la continuité des services fournis au public, en veillant à être prêt à passer à l'an 2000.

La stratégie du secteur d'activité du Receveur général est axée sur l'amélioration des systèmes et des processus de prestation de services en vue de la transition vers un milieu informatisé.

En plus de la nécessité de s'adapter aux changements en raison des facteurs précités, le Receveur général doit relever d'autres défis. Dans le cadre de son rôle essentiel à la mission du gouvernement, le secteur d'activité a pour priorité d'assurer la continuité des services fournis au public, de façon directe par l'émission des paiements, et de façon indirecte en offrant, aux ministères, des services de comptabilité et de recouvrement des recettes. À cette fin, son principal défi est de veiller à être prêt à passer à l'an 2000. Ses systèmes et son infrastructure technique sont déjà conformes aux normes de l'an 2000, mais, étant donné l'importance et la complexité de son infrastructure technique, il a fallu procéder à des mises à niveau. En outre, la plupart des systèmes des ministères et des institutions financières qui sont reliés aux systèmes du Receveur général sont en voie de remplacement et de mise à niveau. Les systèmes intégrés à l'infrastructure technique de TPSGC ainsi que ceux des ministères clients et des institutions financières devront donc être soumis à des essais poussés au cours du présent exercice financier et du suivant. Ces mises à l'essai représentent une charge de travail importante pour le secteur d'activité.

À court terme, le secteur d'activité devra relever un défi de taille. En effet, il devra procéder à l'essai pilote de la SIF et en préparer la mise en oeuvre. La SIF appuiera l'initiative fédérale visant à moderniser la gestion financière et les fonctions de contrôleur. Elle aidera le Receveur général à améliorer l'exactitude et l'intégrité de la comptabilité publique en instaurant un modèle comptable du secteur privé qui permette la comptabilité d'exercice de toutes les opérations et la capitalisation des immobilisations, et en procédant à une réorganisation profonde de la fonction de comptabilité centrale. Le secteur d'activité s'attend à devoir répondre à des demandes considérables de la part des ministères en matière de documentation, de formation et de consultation pour les aider à se préparer à la mise en oeuvre de la SIF.

Stratégies et activités clés

Au cours de la période de planification, le Receveur général concentrera ses efforts sur les stratégies et les activités clés suivantes :

- ◆ **Activités liées à la préparation à l'an 2000** —TPSGC gère, pour le compte du gouvernement, plusieurs activités clés qui dépendent largement des systèmes de transmission électronique et qui appuient les fonctions clés du Receveur général. Des travaux sont en cours pour assurer la conformité, aux normes de l'an 2000, des systèmes du Receveur général essentiels à la mission du gouvernement. Des renseignements supplémentaires sur toutes les activités de TPSGC liées à la préparation à l'an 2000 figurent à la section C, Rapports consolidés.

- ◆ **Appui à la réforme de la fonction publique** — Le Receveur général appuiera l’initiative fédérale visant à améliorer la gestion financière en mettant de l’avant une nouvelle Stratégie d’information financière. Il appuiera également les ministères chargés de programmes dans l’exécution de projets fédéraux-provinciaux-territoriaux.
- ◆ **Amélioration du service par l’innovation technologique** — La stratégie du secteur d’activité du Receveur général est axée sur l’amélioration des systèmes et des processus de prestation de services en vue de la transition vers un milieu informatisé. Il joue un rôle crucial dans la mise en place du commerce électronique au gouvernement fédéral en créant une infrastructure pour le traitement des paiements et des recettes. Ce système appuiera mieux les ministères chargés de programmes dans leurs initiatives visant à améliorer les services offerts au public et à réduire les frais administratifs. L’utilisation du commerce électronique, qui permet d’améliorer les services offerts aux fournisseurs de l’État, augmentera (tout comme l’utilisation des services bancaires électroniques) afin de permettre aux ministères de répondre aux exigences de leurs programmes.
- ◆ **Ouverture, intégrité et réceptivité** — Le Receveur général continuera à chercher des moyens de rationaliser les services qu’il fournit, en améliorer la qualité, et en augmenter la diversité. Au cours de la période de planification, une des initiatives principales visant à maintenir ou à améliorer la sécurité et la constance des services, consiste à redessiner les chèques du Receveur général. Le secteur d’activité continuera à promouvoir le dépôt direct comme moyen de paiement sécuritaire, fiable, pratique et rentable.
- ◆ **Renouvellement de la main-d’oeuvre** — Pour réussir à bien fournir ses services, le secteur d’activité du Receveur général devra conjuguer ses efforts pour assurer la formation appropriée et la motivation de ses employés. À cette fin, il participe pleinement au Plan d’action de La Relève du Service opérationnel au gouvernement (SOG). Le succès de ces initiatives sera évalué par la mesure dans laquelle le secteur atteindra les trois objectifs clés suivants :
 - Veiller à ce que tous les employés comprennent bien l’orientation générale du secteur d’activité;
 - Veiller à ce que les employés soient conscients du rôle qu’ils doivent remplir pour garantir la réussite du plan global du secteur d’activité;
 - Veiller à ce que les employés aient accès aux outils et à la formation nécessaires pour exercer leurs fonctions avec efficacité.

Rémunération de la fonction publique

Plan de dépenses

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Gamme de services				
<i>Crédit</i>				
Dépenses brutes	49,1	55,5	41,1	41,2
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	3,5	3,5	3,5	3,6
Total - Rémunération de la fonction publique	45,5	52,0	37,6	37,6

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Objectif

Fournir des services communs qui soient rentables, précis et opportuns, notamment effectuer des paiements et traiter des comptes, dans le cadre de l'administration de la paie, des avantages sociaux et des régimes de pension.

Description

La Rémunération de la fonction publique se charge d'administrer les processus de paie et de pension du gouvernement, notamment de mettre au point et d'entretenir des systèmes informatiques ainsi qu'une infrastructure nationale de bureaux de services afin de permettre aux ministères d'administrer la paie et les avantages sociaux conformément aux conventions collectives et aux politiques en matière de rémunération établies par le Conseil du Trésor et aux fins de l'administration de la Loi sur la pension de la fonction publique (LPPF). Ce secteur d'activité offre également des services spécialisés relatifs aux pensions au ministère de la Défense nationale et à la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour l'administration de leurs régimes.

Engagements de la Rémunération de la fonction publique

Le tableau suivant résume les engagements de longue haleine du secteur d'activité de la Rémunération de la fonction publique et indique comment le succès sera démontré et mesuré.

Résultats attendus : La prestation de services de rémunération aux ministères, aux organismes et aux fonctionnaires fédéraux.	
Éléments justificatifs :	Critères de mesure du succès :
<ul style="list-style-type: none"> ■ Application des dispositions des conventions collectives et des politiques du gouvernement fédéral relatives à la rémunération 	<ul style="list-style-type: none"> • Les progrès qui auront été réalisés dans le cadre des dossiers touchant l'ensemble de la fonction publique tels que la préparation à l'an 2000, la Stratégie d'information financière, les négociations collectives, la réforme des régimes de pension et l'équité salariale
<ul style="list-style-type: none"> ■ Rentabilité des opérations de la paie, de l'administration des régimes de pension et de l'infrastructure des systèmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Les critères de mesure du rendement financier tels que le rapport entre les coûts des services offerts et le nombre de comptes traités
<ul style="list-style-type: none"> ■ Exactitude des paiements, du versement des impôts et de la perception des cotisations 	<ul style="list-style-type: none"> • La satisfaction des normes de service

Contexte opérationnel de la Rémunération de la fonction publique

Le secteur de la Rémunération de la fonction publique continuera à faire preuve d'ouverture et de réceptivité dans ses rapports avec les clients et les intervenants.

Plusieurs défis inciteront les services de la Rémunération à changer leur mode de fonctionnement, notamment la réforme du secteur public, l'évolution technologique, le fait que le public jette un regard plus attentif sur les activités et que les services suscitent davantage d'attentes, ainsi que la nécessité de renouveler l'effectif. L'accroissement de l'autonomie ministérielle, la collaboration fédérale-provinciale-territoriale, les autres formes de prestation de services, la Stratégie d'information financière, les négociations collectives, l'équité en matière d'emploi et la Norme générale de classification représentent certains éléments particuliers de ces défis. Compte tenu du caractère délicat, de l'importance et de la nature même des services de la Rémunération, ce secteur d'activité ne pourra demeurer efficace que s'il continue à faire preuve d'ouverture et de réceptivité dans ses rapports avec les clients et les intervenants.

Le maintien du niveau de service des régimes de pension s'avère un défi considérable. En effet, l'évolution démographique, les initiatives ponctuelles telles que la réforme des régimes de pension par suite de la mise en oeuvre de l'équité salariale et de la Norme générale de classification, les nouveaux avantages sociaux comme la valeur de transfert et la valeur engagée, ainsi que les nouvelles mesures d'observation fiscale (facteur d'équivalence rectifié) contribuent tous à exercer une pression sur ce secteur d'activité.

Stratégies et activités clés

Au cours de la période de planification, le secteur d'activité de la Rémunération de la fonction publique mettra l'accent sur les stratégies et activités clés suivantes :

- ◆ **Activités liées à la préparation à l'an 2000** — Ces activités comprennent la certification de conformité aux normes de l'an 2000 des systèmes de rémunération et de traitement des pensions de retraite, y compris les systèmes de soutien correspondants. Ces systèmes sont utilisés dans l'ensemble de l'administration fédérale et leur conversion efficace est un élément essentiel de la mission du gouvernement. Des plans particuliers, y compris des essais complets, ont été élaborés pour assurer la conversion de tous les systèmes à l'an 2000. Des plans d'urgence appropriés ont été dressés pour assurer la continuité des services. Des renseignements supplémentaires sur toutes les activités de TPSGC liées à la préparation à l'an 2000 figurent à la section C, Rapports consolidés.

- ◆ **Appui à la réforme de la fonction publique** — Cette initiative consiste à favoriser l'établissement d'organismes issus de la diversification des modes de prestation de services au sein du gouvernement (Agence canadienne des parcs, Agence canadienne de l'inspection des aliments et Agence canadienne des douanes et du revenu), à mettre en application l'équité salariale, les conventions collectives et la Norme générale de classification (NGC), et à mettre en oeuvre la Stratégie d'information financière (SIF), ainsi que les mesures prévues dans les budgets fédéraux et provinciaux, notamment la réforme des régimes de pension et des régimes fiscaux du Canada et du Québec.

Une autre initiative gouvernementale relevant de la gestion des ressources humaines consiste à réviser les régimes de pension de la fonction publique, de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et du ministère de la Défense nationale (MDN). En ce qui concerne le régime de pension de la fonction publique, le secteur d'activité sera chargé de gérer la transition vers les dispositions administratives du régime, y compris la création d'un régime de pension distinct. Les régimes de pension révisés toucheront les ministères, quelques sociétés d'État et les gouvernements territoriaux. La révision des régimes de pensions de la GRC et du MDN se fera également au cours de la période de planification.

Le secteur d'activité de la Rémunération de la fonction publique administre les processus de paie et de traitement des pensions du gouvernement.

- ◆ **Améliorer le service et réduire les coûts en investissant dans la technologie** — Lorsque l'infrastructure des systèmes aura été entièrement modifiée pour être conforme aux normes de l'an 2000, le Ministère remettra l'accent sur l'amélioration des services et la réduction des coûts en investissant davantage dans la technologie. L'amélioration des services sera axée sur la réduction des travaux réalisés aux bureaux régionaux et sur un contrôle accru de la charge de travail relative à la valeur de transfert dans le cadre de l'administration des pensions. L'investissement dans la technologie se fera par l'entremise de plusieurs initiatives : la mise en place du Service gouvernemental d'échange de données informatisées pour le versement de la paye, la poursuite des travaux sur l'automatisation des guides sur la rémunération, la mise à niveau des systèmes des cotisants et des pensionnés, et la conception d'un environnement d'essai intégré de la rémunération.
- ◆ **Faire preuve d'intégrité, d'ouverture et de réceptivité** — Au cours de la période de planification, le secteur d'activité aura recours à diverses méthodes pour favoriser le dialogue avec la collectivité des spécialistes en rémunération. Il consultera celle-ci au sujet des résultats obtenus pendant l'exercice précédent qui sont publiés dans son rapport annuel; il participera, de concert avec les ministères, aux activités de l'Association des gestionnaires en rémunération; il collaborera, avec le personnel du Secrétariat du Conseil du Trésor et les ministères, à l'exécution de projets visant à mettre en oeuvre la réforme de la fonction publique, tels que l'établissement de priorités au cours de réunions annuelles de planification

avec le dirigeant principal des ressources humaines. Une étroite consultation auprès des ministères clients et du personnel du Secrétariat du Conseil du Trésor est prévue afin de déterminer les améliorations à apporter aux systèmes et aux processus, et à en établir l'ordre de priorité.

Dans le cadre des efforts d'ouverture et de réceptivité, le Secrétariat du Conseil du Trésor et le Ministère ont également convenu des mécanismes visant à assurer une collaboration plus étroite en ce qui concerne les grands projets et la responsabilisation à l'égard des résultats par la production du Rapport annuel au Parlement du président du Conseil du Trésor. Le secteur d'activité continuera à mettre au point le Cadre de gestion du rendement élaboré en 1998 pour les produits de paye et de pension. Ces activités amélioreront la préparation des rapports sur les résultats obtenus par les services de la Rémunération. Par ailleurs, le secteur d'activité a établi un sondage semestriel sur la satisfaction des clients et il se sert des résultats pour trouver des moyens d'améliorer le service à la clientèle

- ◆ **Renouvellement de la main-d'oeuvre** — La capacité du secteur d'activité de fournir ses services exigera une conjugaison de ses efforts en vue d'assurer la formation appropriée et la motivation de ses employés. À cette fin, le secteur d'activité participe pleinement au Plan d'action de La Relève du Service opérationnel au gouvernement. La réussite des initiatives menées dans le cadre de La Relève sera évaluée par la mesure dans laquelle le secteur d'activité atteindra les trois objectifs clés suivants :
 - Veiller à ce que tous les employés comprennent bien l'orientation générale du secteur d'activité;
 - Veiller à ce que les employés soient conscients du rôle qu'ils doivent remplir pour garantir la réussite du plan global du secteur d'activité;
 - Veiller à ce que les employés aient accès aux outils et à la formation nécessaires pour exercer leurs fonctions avec efficacité.

Gestion de l'information / technologie de l'information (GI/TI) - Services communs

Plan de dépenses

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Gamme de services				
<i>Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique</i>				
Dépenses brutes	166,7	145,7	141,0	136,9
Moins : Recettes	166,3	145,7	141,0	136,9
Ressources nettes utilisées (fournies)	0,4

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Objectif

Offrir des solutions intégrées pour la gestion de l'information et la technologie de l'information (GI-TI) afin de permettre la prestation de services gouvernementaux par voie électronique.

Description

TPSGC est l'agent principal de la mise en oeuvre de l'infrastructure de GI/TI visant à appuyer l'exécution modernisée des programmes gouvernementaux.

Le secteur d'activité des Services communs de GI/TI gère la réalisation de l'infrastructure commune de GI/TI et de commerce électronique qui permet aux ministères et aux organismes fédéraux de participer à la prestation des services électroniques. Ce secteur exerce aussi un leadership en appuyant les projets gouvernementaux visant à résoudre les problèmes fondamentaux de GI/TI, par exemple l'impératif de continuité des activités en l'an 2000. Ce secteur offre les types suivants de services communs :

- ◆ **Prestation de services électroniques** — consiste à fournir des fonctions de commerce électronique et des solutions intégrées de GI/TI pour passer de l'exécution traditionnelle des programmes à la prestation de services électroniques axés sur la clientèle;
- ◆ **Télécommunications** — consiste à fournir des services de transport de base en télécommunications permettant le transfert de l'information du gouvernement;
- ◆ **Informatique** — consiste à fournir un environnement de postes de travail et d'informatique uniforme et interfonctionnel qui intègre les applications, l'information et les outils informatiques;
- ◆ **Gestion des applications** consiste à fournir et à intégrer des services pour les applications de soutien communes et les services pangouvernementaux.

Engagements des Services communs de GI/TI

Le tableau suivant résume les engagements de longue haleine du secteur d'activité des Services communs de GI/TI et indique comment le succès sera démontré et mesuré.

Résultats attendus : La prestation de services gouvernementaux efficaces de télécommunication et d'informatique qui offrent des solutions intégrées de gestion de l'information et de technologie de l'information (GI/TI) pour permettre la prestation électronique des services gouvernementaux.	
Éléments justificatifs :	Critères de mesure de succès :
<ul style="list-style-type: none"> ■ Conformité à l'an 2000 des services centraux et communs de TPSGC et leadership en matière de résolution de problèmes pangouvernementaux liés à l'impératif de l'an 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisations dans le cadre du plan directeur intégré de l'an 2000
<ul style="list-style-type: none"> ■ Gestion et amélioration efficaces des services de télécommunications, d'informatique et de gestion des applications pour le gouvernement 	<ul style="list-style-type: none"> • Économies réalisées grâce à l'infrastructure et aux services stratégiques de GI/TI ainsi que nombre de clients, diversité des clients et volumes d'affaires des composantes de l'infrastructure et des services
<ul style="list-style-type: none"> ■ Infrastructure et services de commerce électronique sécuritaires, fiables, accessibles, abordables et interfonctionnels pour exécuter par voie électronique les activités au sein du gouvernement et à l'extérieur, avec les entreprises et le grand public 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus grande utilisation de l'infrastructure de commerce électronique • Plus grande connectivité entre les ministères et d'autres paliers de gouvernement

Contexte opérationnel des Services communs de GI/TI

La conversion des systèmes pour répondre aux normes de l'an 2000 constitue toujours la plus grande priorité du gouvernement du Canada et de TPSGC. Ce problème monopolise l'attention des cadres supérieurs et des ressources liées à la GI/TI dans l'ensemble du gouvernement. En raison de la grande importance de cette priorité pour l'intégrité des activités du gouvernement et l'exécution de ses programmes, il a fallu reporter la résolution d'autres priorités et problèmes clés, comme le financement et la régie de l'infrastructure stratégique de GI/TI pour l'ensemble du gouvernement.

En plus de ses activités liées à l'an 2000, le gouvernement fédéral met clairement l'accent sur la modernisation de l'exécution des programmes pour les Canadiennes et les Canadiens. Le gouvernement demande à la fonction publique du Canada d'utiliser la technologie afin de mieux servir les citoyens et de leur donner un plus grand accès aux services gouvernementaux, en fonction de leurs conditions et de leurs besoins. Il demande aux ministères de partager et d'exploiter une infrastructure commune pour le gouvernement du Canada afin d'appuyer les programmes gouvernementaux faisant la promotion de l'engagement des citoyens, de la connectivité et de l'inclusion de tous les Canadiens grâce à la prestation de services électroniques. La GI/TI permet au gouvernement de mettre les connaissances institutionnelles de différents paliers de gouvernement au service des Canadiens et des communautés. La résolution

TPSGC veillera à ce que les systèmes essentiels à sa mission à l'échelle du gouvernement et les applications de priorité élevée interdépendantes soient conformes aux normes de l'an 2000.

des questions de financement et de régie liées à la stratégie d'infrastructure de GI/TI du gouvernement est essentielle à la réalisation d'une vision de prestation de services intégrée et axée sur la clientèle.

À titre d'agent principal de la mise en oeuvre de la stratégie d'infrastructure de GI/TI visant à appuyer l'exécution modernisée des programmes gouvernementaux, TPSGC gère ses activités dans un environnement complexe. La déréglementation de l'industrie des télécommunications a changé le rôle traditionnel de TPSGC en ce qui a trait à l'achat massif et à la revente de services de télécommunications. En raison de la plus grande concurrence du secteur privé dans les domaines des télécommunications et de l'informatique, TPSGC doit se positionner de façon à établir des relations complémentaires avec le secteur privé. Si des organisations ayant recours à d'autres modes de prestation de services et certains grands ministères se retirent des activités d'élaboration et d'utilisation de la stratégie d'infrastructure de GI/TI du gouvernement du Canada, des répercussions négatives pourraient alors se faire sentir sur la capacité de cette infrastructure d'appuyer la prestation de services axés sur la clientèle, lesquels sont fournis par des ministères fédéraux en collaboration avec d'autres paliers de gouvernement.

La déréglementation, la concurrence et l'optionnalité mettent en danger la durabilité des services essentiels d'infrastructure de GI/TI. Le secteur d'activité des Services communs de GI/TI participe actuellement, avec le dirigeant principal de l'information du Secrétariat du Conseil du Trésor et des ministères fédéraux, au projet de Stratégie d'infrastructure de GI/TI visant à établir une démarche durable de gestion et de fourniture de l'infrastructure de GI/TI du gouvernement fédéral. Grâce à ce projet, on prévoit définir les composantes d'une infrastructure commune nécessaires pour simplifier la prestation de services électroniques, établir comment ces composantes peuvent être mises en place et financées, et offrir la régie adéquate pour le nouvel environnement.

Stratégies et activités clés

Le secteur d'activité des Services communs de GI/TI concentrera ses efforts sur les stratégies et activités clés suivantes au cours de la période visée.

- ◆ **Mise en oeuvre du plan directeur intégré du Ministère pour vérifier la conformité aux normes de l'an 2000** — le secteur d'activité veillera à ce que les systèmes essentiels à sa mission à l'échelle du gouvernement pour les fonctions de receveur général, de gestion bancaire et trésorerie et de rémunération de la fonction publique ainsi que les applications de priorité élevée interdépendantes et l'infrastructure soient conformes aux normes de l'an 2000. Les Services communs de GI/TI travailleront en collaboration avec le secteur privé pour vérifier que les systèmes de télécommunications sont conformes aux normes de l'an 2000. Les stratégies consistent à concentrer les efforts sur l'an 2000, la principale priorité du secteur

d'activité des Services communs de GI/TI, et à gérer le plan directeur intégré relatif à l'an 2000 pour les services communs et centraux offerts par TPSGC à tous les ministères et organismes fédéraux. Le secteur d'activité participera aussi aux activités de la structure de régie de l'an 2000 du Conseil du Trésor, à titre de président du sous-comité des télécommunications du Groupe de travail interministériel sur l'an 2000. De plus, le secteur d'activité collaborera aux activités d'un certain nombre de sous-comités, de groupes de travail et de comités directeurs liés à l'an 2000.

- ◆ **Gestion de la prestation de services stratégiques d'infrastructure de GI/TI** — Ces services comprennent les télécommunications, le Réseau d'entreprise du gouvernement, le traitement de messages électroniques et les centres de données. Les stratégies consistent à participer à titre de coprésident, avec le dirigeant principal de l'information du Secrétariat du Conseil du Trésor, du projet de Stratégie d'infrastructure de GI/TI; à améliorer la prestation de services rentables de GI/TI au nom du gouvernement; à transformer le rôle du secteur d'activité, de la prestation directe de services à la prestation de services de courtage et de gestion à valeur ajoutée; à regrouper, à rationaliser, à optimiser et à avoir recours au secteur privé pour certains services; à collaborer avec le secteur privé en vue de réduire les coûts de services; à élaborer de nouveaux modes de prestation de services et à introduire de nouvelles technologies dans le contexte du modèle de gestion de services; à tester les activités actuelles de prestation de services pour déterminer les avantages d'autres modes de prestation de services.

- ◆ **Gestion de l'élaboration et de la fourniture de l'infrastructure de commerce électronique et de prestation de services électroniques** — Cette infrastructure appuie la politique gouvernementale visant à moderniser la façon dont le gouvernement offre les services. Les stratégies consistent à cibler les activités d'achat, du processus de règlement aux transactions de trésorerie, et à les faire passer au commerce électronique; à inciter les fournisseurs et les établissements financiers à participer aux activités de développement du commerce électronique au gouvernement; à développer et à soutenir des applications et des projets partagés de commerce électronique pour des ministères; à mettre l'accent sur des priorités comme les répertoires électroniques axés sur le client et l'infrastructure des clés publiques (ICP); à appuyer les initiatives du gouvernement relatives à la prestation de services axés sur le client; à déterminer les options de collaboration à l'intérieur du contexte législatif, politique et réglementaire qui se dessine.

- ◆ **Développement organisationnel** — Le secteur d'activité s'assurera qu'il possède les compétences techniques et de gestion ainsi que le cadre de travail nécessaires pour la modernisation de l'exécution des programmes gouvernementaux. Les stratégies consistent à établir un modèle de gestion uniforme, à élaborer un nouveau programme de gestion avec les clients, à développer les compétences nécessaires pour travailler dans divers domaines et à promouvoir l'apprentissage continu, le leadership et la continuité.

Conseils et Vérification Canada

Plan de dépenses

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Gamme de services				
<i>Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada</i>				
Dépenses brutes	59,7	71,2	71,1	71,1
Moins : Recettes	60,8	72,3	72,2	72,2
Ressources nettes utilisées (fournies)	(1,1)	(1,1)	(1,1)	(1,1)

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Objectif

Être le chef de file, par l'entremise de ses employés et au moyen des services fournis, pour ce qui est de contribuer à une meilleure gestion du secteur public et à l'amélioration des opérations au Canada et à l'étranger, et équilibrer les coûts de fonctionnement de Conseils et Vérification Canada et les recettes attribuables aux frais de services payés par les clients.

Description

Conseils et Vérification Canada (CVC) est un organisme de service spécial qui fournit, contre rémunération, des services optionnels de consultation et de vérification aux ministères et aux organismes fédéraux partout au Canada. Les services peuvent également être mis à la disposition des gouvernements étrangers et des organismes internationaux. CVC aide ses clients à donner un meilleur service en améliorant la gestion, les opérations et l'administration du secteur public, tout en respectant les priorités et les besoins du gouvernement. Il met l'accent sur l'excellence du service à la clientèle et le partage des compétences du secteur public. Les services de vérification et les services connexes, fournis sur demande, comprennent les éléments suivants : projets spéciaux axés sur la gestion, examens d'assurance, soutien à la vérification interne, vérification des systèmes informatiques ainsi que services de vérification des coûts, des contributions et de contrôle. Les services de consultation, également offerts sur demande, comprennent les éléments suivants : évaluation de programmes et examen opérationnel, gestion organisationnelle et gestion de programmes, gestion de projets, gestion de l'information, soutien des systèmes partagés, économie et réglementation, gestion de l'environnement, gestion de conflits et services de développement organisationnel, gestion financière, gestion innovatrice et prestation de services, et services internationaux.

CVC jouera un rôle de chef de file en faisant évoluer la gestion et les opérations du secteur public, tant dans le cadre de ses services à la clientèle qu'à titre de centre d'expertise.

Engagements de Conseils et Vérification Canada

Le tableau suivant résume les engagements de longue haleine du secteur d'activité de CVC et indique comment le succès sera démontré et mesuré.

Résultats attendus : La prestation de services de consultation et de vérification permettant d'améliorer les opérations et la gestion du secteur public.	
Éléments justificatifs :	Critères de mesure du succès :
<ul style="list-style-type: none"> ■ Compétences et produits de consultation et de vérification offerts aux ministères et organismes fédéraux 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau d'engagement de CVC à l'égard des questions de politique gouvernementale • Économies réalisées par les clients qui sont attribuables aux projets de CVC • Niveau de soutien aux petites et moyennes entreprises • Niveau de satisfaction de la clientèle de CVC • Maintien d'un bénéfice net d'exploitation et de mouvements positifs de trésorerie

Contexte opérationnel de Conseils et Vérification Canada

Conseils et Vérification Canada continuera à fournir au gouvernement fédéral des services optionnels de consultation, de vérification et de gestion ainsi que des services connexes. Son contexte opérationnel, qui est défini par ses clients et par les priorités du gouvernement, est axé sur ce qui suit :

- ◆ renforcer les relations et les partenariats avec les citoyens, les autres gouvernements et d'autres secteurs de la société et en créer d'autres, tout en cherchant à faire des économies, à accroître son efficacité et à améliorer le service à la clientèle;
- ◆ assurer la gestion des ressources humaines et la responsabilisation, par exemple pour établir une main-d'oeuvre plus souple et mieux adaptée afin de pouvoir répondre aux besoins des clients, assurer une gestion axée sur les résultats, établir des conseils de gestion et y recourir;
- ◆ contribuer davantage à la gestion du gouvernement fédéral en modernisant sa fonction de contrôleur et en gérant les risques;
- ◆ établir des plans de recouvrement des coûts et des mesures réglementaires en matière d'efficacité, et examiner les mécanismes relatifs aux autres modes de prestation de services;
- ◆ améliorer la gestion, les opérations et l'administration du secteur public;
- ◆ revitaliser les organismes et les systèmes de gestion du gouvernement fédéral, tout en continuant à améliorer le service à la clientèle;

- ◆ contribuer à la mise en oeuvre de :
 - la Stratégie d'information financière;
 - la conformité des systèmes aux normes de l'an 2000;
 - la réduction du fardeau administratif en ce qui concerne les opérations et la prestation des services

Stratégies et activités clés

Pour appuyer ces engagements, le secteur d'activité de CVC se concentrera sur les stratégies et activités clés suivantes durant la période de planification.

- ◆ **Contribution à la gestion du secteur public** — CVC poursuivra ses efforts afin d'être le fournisseur par excellence du gouvernement fédéral dans le domaine des services de consultation et de vérification. Ses compétences dans le domaine des services et du secteur public seront toujours pertinentes et en demande à court terme, étant donné qu'on est en train de revitaliser la fonction publique dont la taille a été réduite, de repenser et d'améliorer la prestation des services et l'exécution des programmes, de mettre en oeuvre de nouveaux concepts de gestion et de planification ainsi que de nouvelles initiatives en matière de recouvrement des coûts. CVC contribue à assurer une gestion plus efficace du secteur public, particulièrement en offrant aux clients des services abordables, novateurs et adaptés à leurs besoins. De plus, il réalise des travaux de recherche et de développement en matière de gestion et d'administration du secteur public, crée des outils et des méthodes de conception de nouveaux produits et services qui contribuent au transfert de ses connaissances et de ses compétences aux clients et au secteur privé, par l'entremise de partenariats et de contrats établis avec des petites entreprises.

CVC poursuivra ses efforts afin d'être le fournisseur par excellence du gouvernement fédéral dans le domaine des services de consultation et de vérification.

CVC veillera plus particulièrement à ce qui suit :

- jouer le rôle de chef de file en faisant évoluer la gestion et les opérations du secteur public, tant dans le cadre de ses services à la clientèle qu'à titre de centre d'expertise;
 - faire en sorte que ses services soient continuellement adaptés aux besoins des ministères, des sociétés et des organismes fédéraux;
 - perfectionner, transférer et partager ses connaissances par des publications, des conférences et des mandats de consultation et de vérification.
- ◆ **Amélioration du service à la clientèle** — CVC continuera à offrir au gouvernement des conseils et des services confidentiels de haut niveau tout en respectant les exigences des clients en matière de sécurité et le caractère confidentiel des renseignements et activités de la fonction publique. Ce secteur d'activité appuiera également la Stratégie des petites entreprises du

gouvernement. Il fera des sondages auprès des clients afin de vérifier la qualité des produits et des services qu'il offre et utilisera les résultats de ces sondages pour améliorer tous les aspects du service à la clientèle.

CVC veillera plus particulièrement à ce qui suit :

- améliorer le processus suivi pour recueillir les commentaires des clients sur le rendement de CVC, les évaluer et en rendre compte;
 - faire le suivi des dossiers relatifs au rendement avec les clients;
 - revoir les modes de prestation et les services, au besoin.
- ◆ **Autonomie financière** — Assurer la stabilité financière est un défi permanent pour ce secteur d'activité. CVC verra à équilibrer les dépenses au titre du fonds renouvelable et les recettes tirées de ses mandats de vérification et d'examen en cherchant à augmenter son rendement dans tous les domaines du service à la clientèle. Il a l'intention de devenir un modèle de gestion financière pour les autres organismes du gouvernement fédéral.

CVC veillera plus particulièrement à ce qui suit :

- faire fructifier les profits qu'il a réalisés au cours des trois dernières années et maintenir un excédent de fonctionnement net dans les années à venir, tout en faisant en sorte que ses taux assurent le recouvrement de tous les coûts;
 - réduire au minimum les frais généraux;
 - optimiser le recours à la technologie;
 - poursuivre le programme de recouvrement des coûts pour *Optimum : la revue de gestion du secteur public*.
- ◆ **Gestion des ressources humaines** — CVC établira un organisme mieux adapté et plus souple en investissant dans la technologie de l'information, la formation et le perfectionnement, conformément à ses objectifs d'affaires. Il élaborera des stratégies de recrutement et de maintien de l'effectif et mettra en oeuvre les mesures prévues dans le cadre de La Relève. CVC a l'intention de promouvoir et de mettre en oeuvre des initiatives de gestion des ressources humaines qui permettront aux employés de contribuer le plus possible à relever les défis présentés par La Relève ainsi qu'à atteindre les objectifs d'affaires de CVC.

CVC veillera plus particulièrement à ce qui suit :

- établir des critères de rendement pour mesurer son état de «santé organisationnelle»;
- continuer à évaluer et à assurer le perfectionnement des employés;
- faire des investissements stratégiques dans la technologie de l'information et dans la formation.

Bureau de la traduction

Plan de dépenses

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Gamme de services				
<i>Crédit</i>				
Dépenses brutes	41,1	37,6	37,6	37,6
Moins : Recettes à valoir sur le crédit
Dépenses nettes	41,1	37,6	37,6	37,6
<i>Fonds renouvelable du Bureau de la traduction</i>				
Dépenses brutes	109,0	125,0	122,5	120,9
Moins : Recettes	99,8	118,7	119,1	119,5
Ressources nettes utilisées (fournies)	9,2	6,4	3,4	1,4
Total - Bureau de la traduction	50,3	44,0	41,0	39,0

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Objectif

Fournir des produits et des services de traduction, d'interprétation et de terminologie efficaces et rentables au Parlement, aux tribunaux et aux ministères et organismes fédéraux; fournir ces produits et services sur demande aux autres administrations publiques du Canada et aux organisations internationales; en arriver à un équilibre entre les coûts de fonctionnement du Bureau de la traduction d'une part, et les sommes provenant des crédits et des recettes générées par ces produits et services d'autre part.

Description

Le Bureau de la traduction est devenu un organisme de service spécial en avril 1995. Les services de traduction (dans les deux langues officielles et dans plus de 100 autres langues) offerts aux autres ministères et organismes fédéraux sont facultatifs et fournis selon le principe du recouvrement des coûts. Le Bureau reçoit des crédits pour assurer des services d'interprétation et de traduction au Parlement et fournir à d'autres ministères et organismes fédéraux des services de terminologie et certains services d'interprétation de conférence. Il continue aussi d'uniformiser la terminologie utilisée au sein de la fonction publique fédérale.

Le Bureau joue un rôle important en ce qui concerne la promotion de la dualité linguistique du Canada et l'appui des minorités de l'une ou l'autre langue officielle.

Engagements du Bureau de la traduction

Le tableau ci-après résume les engagements de longue haleine du Bureau de la traduction et indique comment le succès sera démontré et mesuré.

Résultats attendus : La prestation de services de traduction, d'interprétation et de terminologie permettant au Parlement et au gouvernement du Canada d'exercer leurs activités dans les deux langues officielles, ainsi que dans d'autres langues, le cas échéant.	
Éléments justificatifs :	Critères de mesure du succès :
<ul style="list-style-type: none"> ■ Rentabilité et qualité des services de traduction et d'interprétation 	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion des recettes par rapport aux dépenses • Atteinte des objectifs financiers • Degré de satisfaction des clients • Niveaux de qualité des produits et services • Changements dans la répartition de l'effectif selon les groupes d'âge au Bureau par rapport à cette répartition dans l'ensemble du gouvernement fédéral
<ul style="list-style-type: none"> ■ Normalisation et accessibilité de la terminologie diffusée dans la fonction publique fédérale dans les deux langues officielles 	<ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction des clients à l'égard des nouveaux produits
<ul style="list-style-type: none"> ■ Atteinte des objectifs financiers établis dans le Plan d'entreprise du Bureau 	<ul style="list-style-type: none"> • Atteinte des objectifs financiers • Pourcentage des frais généraux par rapport aux dépenses du Bureau • Amélioration de la productivité

Contexte opérationnel du Bureau de la traduction

Les facteurs suivants influent sur le Bureau :

- ◆ La nécessité de trouver des moyens plus efficaces de fournir les services continuera de poser des défis de taille. Plus précisément, les effets de la diversification des modes de prestation de services et, dans la même foulée, du recours facultatif aux services du Bureau, continuent de se faire sentir alors que les ministères explorent d'autres sources de services de traduction.
- ◆ Un autre facteur qui aura un effet marqué sur le rendement du Bureau de la traduction est le coût de plus en plus élevé des activités. Les coûts externes ne cessent d'augmenter, alors que le Bureau ne peut faire absorber qu'une partie de ces augmentations à ses clients. Le défi, pour le Bureau, consistera à trouver des façons d'optimiser les sources de revenu actuelles tout en contrôlant les coûts internes.
- ◆ Un autre facteur qui influera sur la capacité du Bureau d'accroître son efficacité dans l'avenir est la nécessité de recruter à l'extérieur. Les données démographiques confirment le vieillissement de l'effectif du Bureau. Celui-ci doit donc embaucher de nouveaux employés s'il veut disposer d'un nombre suffisant d'employés expérimentés pour répondre à la demande de

services tout en maintenant les normes. Les traducteurs et les interprètes chevronnés sont de plus en plus rares, alors que le vieillissement se fait sentir dans les ressources tant internes qu'externes et que la demande de services continue de croître. Compte tenu de cette réalité, le Bureau de la traduction travaille en étroite collaboration avec les universités afin de préparer les jeunes et de leur donner les compétences nécessaires pour assurer la relève. Le Bureau a l'intention de continuer à encourager d'autres établissements d'enseignement et les associations professionnelles à préparer un bassin de traducteurs et d'interprètes compétents pour répondre aux besoins futurs en matière de recrutement.

- ◆ Enfin, un autre facteur qui influe directement sur les opérations du Bureau est la technologie de l'information. Au Bureau, bon nombre de changements technologiques se produisent en réponse aux besoins des clients. Pour conserver sa clientèle, le Bureau doit continuer de lui offrir des produits sur le support et selon le format choisi. Le Bureau continuera également à explorer d'autres façons d'utiliser la technologie de l'information pour améliorer les services et pénétrer de nouveaux marchés.

Stratégies et activités clés

Le secteur d'activité du Bureau de la traduction concentrera ses efforts sur les stratégies et activités clés suivantes au cours de la période de planification.

Le Bureau de la traduction fournit des produits et des services de traduction, d'interprétation et de terminologie efficaces et rentables au Parlement, aux tribunaux et aux ministères et organismes fédéraux.

- ◆ **Présence nationale** — Le Bureau a toujours joué un rôle important en ce qui concerne la promotion de la dualité linguistique du Canada et l'appui des minorités de l'une ou l'autre langue officielle en fournissant des produits et des services de terminologie et de normalisation, et il continuera à le faire. De plus, il continuera de collaborer avec l'Office de la langue française du Québec dans les domaines de la terminologie et de la normalisation. Le bassin de compétences du Bureau de la traduction demeure un atout important pour le gouvernement fédéral, car il lui permet de respecter ses engagements en vertu de la Politique sur les langues officielles. La collaboration avec le commissaire aux langues officielles et le Conseil du Trésor sur les questions de normalisation confirme le leadership du Bureau dans ce domaine.
- ◆ **Présence internationale** — La banque de terminologie, *TERMIUM*[®], et la participation active aux forums internationaux sur *La francophonie* ont contribué à faire du Bureau un organisme reconnu. Le Bureau a l'intention de miser sur son image internationale et de renforcer ses liens avec la communauté internationale afin de favoriser l'échange continu d'idées et d'information.
- ◆ **Services de qualité** — Le Bureau continuera à fournir des produits et des services de traduction, d'interprétation et de terminologie et d'autres produits et services linguistiques rentables et de qualité supérieure.

- ◆ **Technologie de l'information** — Le Bureau continuera d'étudier l'incidence des nouvelles tendances technologiques sur ses activités afin d'améliorer son rendement administratif et opérationnel et d'établir sa présence dans l'extranet et dans Internet. Ainsi, ses produits et services seront plus accessibles.
- ◆ **Gains de productivité** — Le Bureau saisira toutes les occasions pour accroître la productivité interne. Il prendra des mesures pour intégrer de façon plus efficace les fonctions et services. La manipulation des données sera simplifiée grâce à l'implantation du nouveau formulaire de demande électronique; en outre, de nouveaux outils seront mis à la disposition des traducteurs du Bureau pour leur permettre d'accroître leur efficacité. Parallèlement, on mettra à l'essai un régime d'incitatif monétaire pour les traducteurs qui auront généré des revenus supérieurs à un seuil préétabli.
- ◆ **Gestion des ressources humaines** — Le Bureau a établi un programme exhaustif en matière de ressources humaines lié à ses activités en mettant l'accent sur La Relève. Ce programme comprend des partenariats avec les universités et les associations professionnelles ayant pour objet d'offrir aux nouvelles recrues éventuelles un milieu d'apprentissage enrichissant. Le Bureau compte tirer pleinement profit des programmes existants, tels que le Programme d'enseignement coopératif et Expérience Canada, pour attirer de jeunes professionnels au Bureau et les conserver dans l'effectif. Le programme du Bureau a également pour objet de donner aux employés expérimentés l'occasion de se perfectionner et d'acquérir des compétences en gestion.
- ◆ **Régime d'incitatif monétaire** — L'employeur, c'est-à-dire le Conseil du Trésor, le groupe des traducteurs (TR), le Syndicat canadien des employés professionnels et techniques et le Bureau ont conclu une entente sur un projet pilote d'incitatif monétaire pour les employés du Bureau (TR). Ce programme d'expérimentation mis en place le 1^{er} décembre 1998 prendra fin le 31 mars 2000. Ce nouveau système de primes sera financé à partir des économies réalisées au chapitre des marchés. Il devrait permettre d'améliorer la productivité ainsi que de recruter et de conserver des employés compétents. Le Bureau suivra de près l'incidence du projet en cours.

Services de coordination des communications

Plan de dépenses

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Gamme de services				
<i>Crédit</i>				
Dépenses brutes	60,5	59,0	18,7	18,7
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	...	0,1	0,1	0,1
Dépenses nettes	60,5	58,9	18,5	18,5
<i>Fonds renouvelable des Services de coordination des communications</i>				
Dépenses brutes	62,4	33,9	33,9	33,9
Moins : Recettes	61,7	33,2	33,2	33,2
Ressources nettes utilisées (fournies)	0,7	0,7	0,7	0,7
Total - Services de coordination des communications	61,1	59,6	19,2	19,2

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Objectif

Contribuer à l'atteinte des objectifs du gouvernement fédéral en matière de communications en harmonisant la diffusion de l'information gouvernementale aux Canadiens et aux Canadiennes et fournir aux ministères clients des services efficaces de soutien et de coordination des communications.

Description

Le gouvernement, à l'avenir, tablera davantage sur sa capacité de communiquer avec les citoyens, de façon permanente et interactive.

Le secteur d'activité des Services de coordination des communications offre les services suivants : coordination de la publicité et de la recherche sur l'opinion publique; services d'acquisition à valeur ajoutée dans le domaine des communications; gestion des publications; administration des droits d'auteur de la Couronne; publication de la *Gazette du Canada*; Programme des services de dépôt (PSD); dépouillement des médias; Info-Canada*; services de centres d'appel 1-800; site Internet principal du gouvernement du Canada; Publiservice; services connexes de développement de sites Web.

Il s'agit de services essentiels pour le gouvernement. Ils répondent à un besoin d'intérêt public ou constituent des services communs partagés par tous les communicateurs du gouvernement, tout en s'adressant à des ministères clients particuliers (p. ex., services d'approvisionnement). De plus, ils contribuent à l'atteinte des grands objectifs du gouvernement du Canada en matière de communications (p.ex., Info-Canada* et le Programme des services de dépôt).

* anciennement Référence Canada

Engagements des Services de coordination des communications

Le tableau suivant résume les engagements de longue haleine du nouveau secteur d'activité des Services de coordination des communications établi en 1998-1999.

Résultats attendus :	Éléments justificatifs :
<ul style="list-style-type: none"> ■ La prestation de services de communications qui permettent un accès public facile à l'information du gouvernement du Canada et qui coordonnent et appuient les activités de communications du gouvernement du Canada et d'autres ministères et organismes fédéraux 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès public à l'information du gouvernement grâce à Info-Canada, au site Internet principal du gouvernement du Canada, au Programme des services de dépôt et aux activités d'édition, notamment la <i>Gazette du Canada</i> • Efficacité, rapidité et valeur ajoutée de la coordination de projets et de l'acquisition de services dans le domaine des communications

Contexte opérationnel des Services de coordination des communications

Nous vivons à une époque où le rôle du gouvernement est en voie de redéfinition. Les institutions anciennes font l'objet d'une réforme et la fédération canadienne évolue pour relever les défis du prochain siècle. La communication avec la population canadienne, que ce soit la transmission de l'information ou l'obtention de rétroactions, joue un rôle de plus en plus grand dans le fonctionnement efficace et sans heurt du gouvernement. Nous faisons également face à des restrictions financières et à des compressions budgétaires qui continuent de toucher en profondeur les activités de communications de chaque ministère fédéral.

Le gouvernement, à l'avenir, tablera davantage sur sa capacité de communiquer avec les citoyens, de façon permanente et interactive. Les nouvelles technologies joueront un rôle important dans ces communications. Cependant, le gouvernement doit examiner dans quelle mesure le public a facilement accès aux nouvelles technologies. Les communicateurs du gouvernement continueront encore pendant un certain temps de compléter les communications électroniques par les méthodes traditionnelles, telles que les imprimés et le téléphone. Cela sera nécessaire pour que les Canadiens et les Canadiennes aient le même accès à l'information du gouvernement ainsi qu'aux services qu'ils veulent et dont ils ont besoin.

Pendant la période de planification, ce sera tout un défi pour les gestionnaires du gouvernement de trouver un juste équilibre entre les méthodes traditionnelles de communication et les nouvelles technologies, car le contrôle des coûts continuera d'être un facteur clé dans la prise de décisions.

Stratégies et activités clés

Le secteur d'activité des Services de coordination des communications canalisera ses efforts sur les stratégies et les activités clés suivantes pendant la période de planification :

- ◆ contribuer aux activités de communication du gouvernement et coordonner celles-ci aux niveaux opérationnel et stratégique;
- ◆ appuyer les efforts de communication du gouvernement du Canada en élaborant des liens horizontaux entre les activités de communication des ministères et en faisant leur promotion;
- ◆ maintenir les mécanismes d'accès public à l'information tels que les activités d'édition, notamment *la Gazette du Canada*, Info-Canada, le site Internet principal du gouvernement du Canada et le Programme des services de dépôt, qui favorisent les communications interactives entre le gouvernement et les citoyens;
- ◆ sensibiliser davantage la population aux services d'accès public du gouvernement par des activités comme la promotion des services d'Info-Canada et le site Internet principal du gouvernement du Canada dans les publicités du gouvernement et dans les pages bleues du bottin téléphonique;
- ◆ examiner les nouvelles options de technologie qui amélioreront les services d'accès public, tout en assurant un accès égal à tous les Canadiens et les Canadiennes à l'information du gouvernement du Canada (comme l'expansion des services du gouvernement sur Internet auxquels les personnes malvoyantes ont accès);
- ◆ fournir aux ministères fédéraux des services essentiels de coordination de projets et d'acquisition dans le domaine des communications qui sont utiles, opportuns et à valeur ajoutée, tout en assurant la prudence, la probité et la transparence pendant tout le processus;
- ◆ collaborer avec les organismes centraux en vue d'élaborer des politiques et des lignes directrices en matière de communications, afin d'appuyer les objectifs du gouvernement dans ce domaine.

Les Services de coordination des communications permettent un accès public facile à l'information du gouvernement du Canada.

Soutien opérationnel

Plan de dépenses

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Gamme de services				
<i>Crédit</i>				
Gestion de l'information / Technologie de l'information - Opérations ministérielles				
Dépenses brutes	149,7	151,5	149,2	149,1
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	23,0	27,7	27,7	27,7
Dépenses nettes	126,7	123,8	121,6	121,4
Gestion ministérielle				
Dépenses brutes	223,5	126,6	127,7	118,4
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	48,9	43,1	43,1	43,1
Dépenses nettes	174,7	83,6	84,6	75,3
Total - Soutien opérationnel	301,3	207,4	206,1	196,7

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Objectif

Fournir l'infrastructure ministérielle et les services de soutien qui permettront au ministre, au sous-ministre et aux secteurs d'activité de TPSGC de s'acquitter de leurs responsabilités. À cette fin, pourvoir aux besoins en gestion de l'information, en gestion de la technologie, en ressources financières, administratives et humaines, ainsi qu'aux autres besoins en services nécessaires pour appuyer l'atteinte des objectifs en matière de stratégies et de programmes du Ministère, de manière rentable et efficace.

Description

Le Soutien opérationnel comprend deux gammes de services : la Gestion de l'information/Technologie de l'information (GI/TI) et les Opérations ministérielles d'une part, et la Gestion ministérielle d'autre part.

La gamme de services de GI/TI et des Opérations ministérielles fournit un soutien en matière de gestion de l'information et de technologie de l'information (GI/TI) aux opérations et aux secteurs d'activité de TPSGC.

La gamme de services de la Gestion ministérielle comprend le soutien aux cabinets du ministre et du sous-ministre, la prestation de services ministériels à l'échelle nationale dans les domaines des finances, des communications, de la vérification et de l'examen, des ressources humaines, de la gestion du matériel,

de la sécurité, du règlement des différends contractuels, de la politique et de la planification ministérielles, de la fonction de secrétaire général et des services juridiques.

Contexte opérationnel du Soutien opérationnel

Les principaux facteurs qui exerceront une incidence sur ce secteur d'activité comprennent les possibilités offertes par les nouvelles technologies, la nécessité d'offrir aux clients des services souples et adaptés à leurs besoins et la nécessité de renouveler les ressources humaines. La principale préoccupation d'ordre technologique pendant la période visée consistera à rendre tous les systèmes ministériels conformes aux normes de l'an 2000.

Dans le secteur du service à la clientèle, il faudra faire une plus large place à la prestation de services souples et adaptés aux besoins. La plus grande complexité de la prestation de services exigera une réaction souple de la part des services auxiliaires. Le recours accru aux autres formes de prestation de services, au sein du gouvernement, a engendré un milieu plus concurrentiel et plus axé sur le service à la clientèle.

Comme le milieu du travail évolue de plus en plus rapidement, il faut perfectionner et renouveler sans cesse nos ressources humaines. La mise en oeuvre d'une bonne stratégie d'apprentissage et de perfectionnement assurera l'avenir du Ministère, que ce soit par la prestation des services ou par sa capacité d'attirer des ressources essentielles et de les garder.

Stratégies et activités clés

Le secteur d'activité du Soutien opérationnel a élaboré les mesures stratégiques suivantes pour relever les défis environnementaux auxquels il fait face :

- ◆ **Opérations ministérielles et GI/TI** — Cette gamme de services veillera à ce que les systèmes financiers du Ministère soient conformes aux normes de l'an 2000, et ce, en temps opportun. Elle permettra à TPSGC de se positionner comme un «utilisateur modèle» de la technologie de l'information au sein du gouvernement, en lui fournissant des services de soutien en GI/TI permettant ainsi à TPSGC d'assumer des fonctions administratives essentielles telles que la fonction de Receveur général du Canada, les services de rémunération, les services immobiliers et l'achat de biens et de services, au nom du gouvernement du Canada.
- ◆ **Gestion ministérielle** — Cette gamme de services préparera et coordonnera les réponses appropriées aux questions horizontales à l'échelle du gouvernement, telles que le développement durable et l'intégration des principes modernes de la fonction de contrôleur dans les opérations ministérielles. Elle établira un cadre pour gérer et intégrer les principes

modernes de la fonction de contrôleur dans les opérations de TPSGC et pour faire rapport de l'état d'avancement des activités à cet égard.

- ◆ **Gestion des ressources humaines** — Dans le cadre de cette activité, on mettra l'accent sur le perfectionnement d'un effectif souple et réceptif, à savoir :
 - mettre en oeuvre une stratégie intégrée de gestion des ressources humaines qui est axée sur l'emploi continu ainsi que sur l'acquisition et le perfectionnement de certaines compétences;
 - développer une philosophie de gestion qui soit davantage axée sur le soutien des employés;
 - promouvoir l'établissement d'une organisation apprenante au sein de TPSGC.

Programme des sociétés d'État

Plan de dépenses

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Gamme de services				
<i>Crédits</i>				
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	14,2	7,8	0,4	0,1
Queens Quay West Land Corporation	4,5	3,0	3,0	...
Total - Sociétés d'État	18,7	10,8	3,4	0,1

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Société du Vieux-Port de Montréal Inc.

Objectif

Aménager et entretenir les terrains du Vieux-Port de Montréal en mettant en place l'infrastructure, l'équipement et les services nécessaires.

Description

Les paiements émis fournissent à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. les fonds dont elle a besoin pour aménager et entretenir le site du Vieux-Port de Montréal.

Queens Quay West Land Corporation

Objectif

Fonctionner comme une entreprise de gestion immobilière et d'aliénation en ce qui concerne le site Harbourfront à Toronto.

Description

Les paiements émis permettent de respecter les engagements pris dans le cadre des accords de transfert avec la ville de Toronto, certains promoteurs et les autres parties intéressées afin de fournir une subvention d'exploitation au Harbourfront Centre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les activités des sociétés d'État de TPSGC, consulter le rapport annuel de 1998 du président du Conseil du Trésor intitulé *Rapport annuel 1998 - Les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*.

C. Rapports consolidés

Développement durable

TPSGC a réalisé des progrès constants en fait d'élaboration et de mise en oeuvre d'une foule d'initiatives de développement durable depuis que le ministre a déposé la Stratégie de développement durable du Ministère au Parlement en avril 1997. Le tableau qui suit indique les principaux projets de TPSGC en matière de développement durable de même que les résultats précis qui sont attendus au cours de la période de planification.

Objectifs	Résultats
<p>Intégrer un Système de gestion de l'environnement (SGE) complet au cadre de gestion global de TPSGC et faire en sorte que le rendement optimal en matière d'environnement soit atteint et soutenu conformément aux objectifs établis</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Compléter et mettre en oeuvre un SGE ministériel conforme à la norme ISO 14004 d'ici le 31 mars 2000 • Compléter et mettre en oeuvre un SGE conforme à la norme ISO 14004 pour chaque direction générale et organisme de service spécial de TPSGC d'ici le 31 mars 2000 • Assurer la mise en oeuvre du SGE dans chaque installation de TPSGC qui appartient à l'État d'ici le 31 mars 2001 • Poursuivre l'évaluation de tous les projets proposés pour déterminer s'ils sont conformes à la définition donnée dans la <i>Loi canadienne sur l'évaluation environnementale</i> (LCEE) • Continuer de se conformer à la LCEE à l'égard de toute activité proposée qui est considérée comme un projet au sens défini dans la définition de la Loi
<p>Écologiser les opérations de TPSGC à l'aide d'une approche préventive en matière de pollution pour répondre aux exigences énoncées dans les lois et politiques en matière d'environnement, voire les dépasser</p> <p><u>Gestion du matériel</u></p> <p><u>Gestion du parc automobile</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que tous les responsables des achats ont la formation nécessaire à propos de l'achat de biens et de services respectueux de l'environnement pour TPSGC • Passer un marché pour l'élaboration et la mise en oeuvre d'un service d'information environnementale d'ici le 31 mars 2000 • Accroître le nombre de devis descriptifs renfermant des critères d'écologisation • Augmenter la valeur monétaire des achats de biens et de services écologiques pour TPSGC • Diminuer le kilométrage annuel effectué par les véhicules en faisant passer le parc automobile de 300 à 275 unités en mars 2000 ou en baissant le kilométrage moyen parcouru par les véhicules • Augmenter la proportion de véhicules alimentés par des combustibles de remplacement • Faire accroître le kilométrage parcouru par les véhicules alimentés par des combustibles de remplacement

Section III : Plans, priorités et stratégies

Objectifs	Résultats
<p><u>Gestion des déchets</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faire passer, d'ici le 31 mars 2000, le taux de participation au dépôt direct à 66 %, en ce qui représenterait une augmentation de 2 % par rapport au niveau de 1998-1999 (64%); cette augmentation équivaldrait à 4 millions de chèques et enveloppes en moins • Recycler 245 048 kilogrammes de chèques et de cartes en papier d'ici le 31 mars 2000 au moyen du programme de recyclage de la Direction du contrôle du remboursement des chèques. (Cette activité perd de son ampleur en raison du taux accru de participation au dépôt direct.) • Faire accroître le kilométrage parcouru par les véhicules alimentés par des combustibles de remplacement • Poursuivre le transfert des déchets contenant des BPC aux installations de destruction autorisées, dans l'année de leur réception ou dès que possible ou faisable sur le plan économique • Continuer de se conformer aux exigences réglementaires relatives à l'entreposage de déchets contenant des BPC • D'ici le 31 mars 2000, intégrer des pratiques de détournement des déchets solides dans les travaux de construction au Système de réalisation des projets des Services immobiliers et mettre en oeuvre de telles pratiques pour tous les futurs projets de construction, de rénovation ou de démolition, le cas échéant • D'ici le 31 mars 2000, de concert avec l'Association canadienne de la construction, établir et faire connaître les meilleures pratiques adoptées dans le secteur de la construction à l'égard de la gestion des déchets solides • Continuer de se conformer aux règlements sur l'élimination des déchets dangereux • D'ici le 31 mars 2001, mettre en oeuvre un plan de gestion national de l'amiante, établi par le Ministère, pour tous les immeubles de TPSGC appartenant à l'État qui renferment de l'amiante • Établir une stratégie rentable d'ici le 31 mars 2000 pour réduire le potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone et de réchauffement de la planète que représente des dispositifs de refroidissement des immeubles de TPSGC appartenant à l'État • Maintenir à 4% par an les pertes de fluides frigorigènes émanant des dispositifs de refroidissement des immeubles de TPSGC appartenant à l'État • Établir une offre à commandes principale et nationale (OCPN) pour assurer un service d'intervention en cas de déversement aux immeubles de TPSGC appartenant à l'État d'ici le 31 mars 2000 • Poursuivre l'élimination de l'équipement renfermant des BPC dans les immeubles de TPSGC appartenant à l'État et ce, au fur et à mesure que le cycle de vie de l'équipement touche à sa fin ou que des améliorations au titre de l'Initiative des bâtiments fédéraux (IBF) sont complétées • Établir des normes relatives aux plans intégrés de lutte antiparasitaire dans les installations de TPSGC appartenant à l'État et mettre ces plans en oeuvre d'ici le 31 mars 2001 • Continuer de se conformer aux règlements sur les rejets d'effluents, dont les arrêtés municipaux • Établir un protocole pour le recours à des solutions de rechange économiques en ce qui touche l'utilisation de matières dangereuses et de processus qui génèrent des déchets dangereux d'ici le 31 mars 2000

Objectifs	Résultats
<p><u>Conservation des eaux</u></p> <p><u>Efficacité énergétique</u></p> <p><u>Gestion de l'utilisation des terres</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la conformité aux futurs règlements fédéraux sur les halocarbures • Mettre en oeuvre des projets de conservation des eaux dans les installations de TPSGC appartenant à l'État d'ici le 31 mars 2000 lorsqu'il est possible et rentable de le faire • D'ici le 31 mars 2000, réaliser une étude permettant de déterminer des possibilités rentables d'avoir recours à des sources d'énergie plus efficaces et respectueuses de l'environnement dans les immeubles de TPSGC appartenant à l'État • Mettre en oeuvre l'IBF et d'autres mesures en matière d'économie d'énergie dans les immeubles de TPSGC d'ici le 31 mars 2000, dans les cas où une évaluation de l'efficacité énergétique a démontré qu'il est rentable de le faire • Continuer d'intégrer des clauses relatives au respect de l'environnement aux devis directeurs nationaux plus particulièrement à l'égard de l'énergie, de l'eau, des déchets solides et des déchets dangereux • Mettre à jour les marches à suivre relatives à l'Évaluation du transfert de propriété d'ici le 31 mars 2000 • Continuer d'appuyer le télétravail et les services d'accès à distance • Continuer de veiller à ce que les travaux de dragage de TPSGC soient conformes à l'ensemble des lois, codes et règlements applicables et qu'ils soient exécutés de manière à en réduire l'impact négatif sur l'environnement • Déterminer et prioriser les sites contaminés et préparer des plans de mise en oeuvre d'ici le 31 mars 2000 pour les terres de TPSGC appartenant à l'État • Continuer de régler les problèmes de contamination sur les terres de TPSGC appartenant à l'État tel que précisé dans les plans d'action et d'y exercer une surveillance • Éliminer les systèmes fonctionnant au halon dans les installations de TPSGC appartenant à l'État d'ici le 31 mars 2000 • Prendre les mesures nécessaires pour que la moyenne, par installation, des infractions possibles aux règlements accuse une baisse comme le détermineront les examens internes annuels des immeubles • Continuer de satisfaire aux exigences de la Partie IV de la <i>Loi canadienne sur la protection de l'environnement</i> (LCPE) touchant le Règlement sur l'enregistrement des systèmes de stockage de produits pétroliers et de produits apparentés sur les territoires domaniaux (Règlement sur les réservoirs de stockage) • Satisfaire aux exigences de la Partie IV de la LCPE touchant les Directives techniques fédérales sur les réservoirs de stockage hors sol et les Directives techniques fédérales sur les réservoirs de stockage souterrains d'ici le 31 mars 2000
<p>Écologiser davantage les activités quotidiennes de TPSGC par la pratique de l'écocivisme</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Établir un réseau national de bénévoles et des sous-réseaux locaux dans chaque direction générale et bureau régional d'ici le 31 mars 2000 • Définir des bases de référence à l'égard de la consommation de papier de TPSGC d'ici le 31 mars 2000 • Maintenir le volume de déchets annuel généré par le personnel de bureau de TPSGC et acheminé aux sites d'enfouissement sanitaire à 95 kilogrammes par équivalent temps plein (ETP) (comparativement au niveau de base de 1990 qui s'établissait à 190 kilogrammes)

Section III : Plans, priorités et stratégies

Objectifs	Résultats
	<ul style="list-style-type: none"> • Établir, d'ici le 31 mars 2000, des mesures de base pour éveiller la sensibilisation des employés à l'égard des objectifs et des techniques en fait d'écocivisme de manière à assurer le suivi constant des progrès
<p>Aider les clients à mettre en oeuvre leurs projets d'écologisation de leurs opérations et à acheter des biens et services écologiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer d'aider les locataires de TPSGC à réaliser des améliorations au chapitre de l'efficacité énergétique et de conservation de l'eau • Continuer d'aider les locataires des installations de TPSGC appartenant à l'État à réduire le volume annuel de déchets acheminés aux sites d'enfouissement sanitaire en leur offrant, lorsqu'il est rentable de le faire, un service de détournement des déchets solides conforme aux exigences réglementaires • Continuer d'offrir un service d'élimination des déchets dangereux lorsque c'est viable sur le plan économique et lorsque le client le demande • Continuer d'aider les clients de TPSGC à éliminer de façon économique leurs systèmes fonctionnant au halon • Inclure des clauses relatives à la prévention de la pollution dans tous les contrats de location de TPSGC signés après le 31 mars 2000 lorsque c'est possible et rentable de le faire • Augmenter le nombre d'offres à commandes principales et nationales (OCPN) pour l'achat de biens et de services respectueux de l'environnement • Établir et mettre à jour les normes pour suivre les toutes dernières innovations technologiques appliquées aux produits. [L'Office des normes générales du Canada (ONGC) réalise l'examen de toutes ses normes conformément aux pratiques adoptées par le Conseil canadien des normes (CCN) et l'Organisation internationale de normalisation (ISO)]

Nota : Des renseignements complémentaires sur les plans et les buts de la Stratégie de développement durable du Ministère sont donnés dans le Rapport sur le rendement de la Direction générale des services immobiliers en matière de stratégie de développement durable.

Initiatives de préparation à l'an 2000

Le tableau suivant décrit les initiatives de préparation à l'an 2000 prises par TPSGC ainsi que les résultats escomptés au cours de la période de planification de 1999.

Initiatives :	Résultats escomptés :
<p>Plan directeur de mise en oeuvre du projet de l'an 2000 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Convertir, mettre à l'essai et certifier les systèmes de TPSGC essentiels à la mission de l'administration fédérale (SEMAF) ainsi que les systèmes de première priorité de TPSGC et élaborer des plans d'urgence et plans d'atténuation des risques ■ Veiller à ce que les ordinateurs de bureau de TPSGC soient prêts pour l'an 2000 par le truchement de l'initiative de Renouveau de l'infrastructure de bureautique qui vise à améliorer les systèmes d'exploitation en réseau, le courrier, le câblage, les applications d'ensemble et les instruments de bureautique ■ Veiller à ce que l'environnement informatique de TPSGC soit conforme aux normes de l'an 2000 ■ Veiller à ce que l'infrastructure stratégique de GI/TI gérée ou fournie par TPSGC pour le compte de ministères soit prête pour l'an 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Certification de conformité à l'an 2000 des 34 applications distinctes de soutien des SEMAF du Ministère ayant trait au receveur général, à la rémunération, et à la gestion bancaire et à la trésorerie qui sont utilisées par l'ensemble des ministères et organismes du gouvernement, et ce bien avant le 1^{er} janvier 2000 • Certification de conformité à l'an 2000 des applications de première priorité de TPSGC • Plans d'urgence et plans d'atténuation des risques établis pour les systèmes essentiels à la mission de TPSGC et à ses systèmes de première priorité • Le parc d'ordinateurs de bureau est prêt pour l'an 2000 • Les systèmes, sous-systèmes et interfaces informatiques sont prêts pour l'an 2000 • Les services destinés à l'infrastructure stratégique de GI/TI pour le gouvernement sont conformes aux normes de l'an 2000, notamment les services ou fonctions liés aux centres de données, aux télécommunications, au commerce électronique, à la transmission par satellite et à la gestion de largeurs de bandes et de réseaux
<p>Participation active à la structure de régie pour l'an 2000 du Conseil du Trésor :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Présidence, sous-comité des télécommunications du Groupe de travail interministériel sur l'an 2000 ■ Présidence, sous-comité des systèmes intégrés du Groupe de travail interministériel sur l'an 2000 ■ Statut de membre à part entière du sous-comité des interfaces du Groupe de travail interministériel sur l'an 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Rôle de chef de file dans le règlement des problèmes de conversion à l'an 2000 en ce qui touche les services de télécommunications du gouvernement du Canada, et pour faire en sorte que les intervenants du secteur des télécommunications soient sensibilisés aux intérêts du gouvernement • Rôle de chef de file dans le règlement des problèmes de conversion à l'an 2000 liés aux systèmes intégrés dans les installations gouvernementales • Contribution au règlement des problèmes de conversion à l'an 2000 de l'administration fédérale

Section III : Plans, priorités et stratégies

Initiatives :	Résultats escomptés :
<ul style="list-style-type: none"> ■ Statut de membre à part entière du Comité directeur interministériel des communications pour l'an 2000 et du Groupe de travail interministériel sur les communications ■ Statut de membre du Groupe de travail des sous-ministres adjoints (SMA) sur l'an 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • Échange opportun de renseignements sur le défi de l'an 2000 afin d'aider le gouvernement du Canada à résoudre les problèmes de conversion à l'an 2000 à l'échelle de l'administration fédérale
<p>Fournir des renseignements opportuns et exacts sur les initiatives de préparation à l'an 2000 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Assurer la mise à jour du site Web du Bureau des achats pour l'an 2000 de manière à fournir aux clients des renseignements sur les possibilités d'achat pour les systèmes, le matériel et les logiciels essentiels et non essentiels à la mission du Ministère et du gouvernement 	<ul style="list-style-type: none"> • L'achat de services professionnels de GI/TI est facilité pour les ministères, afin d'assurer la conformité des systèmes gouvernementaux aux normes de l'an 2000
<p>Tenir à jour des renseignements opportuns et exacts sur les initiatives de préparation à l'an 2000 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Pour le compte du gouvernement du Canada, coordonner les communications et la liaison avec le secteur de l'informatique et partager l'information avec les parties intéressées. TPSGC assurera la liaison avec les fournisseurs et tiendra un répertoire d'informations à jour sur la conformité aux normes de l'an 2000 des produits des fournisseurs. Le Service d'information sur les fournisseurs offre notamment des renseignements sur le matériel, les logiciels, les systèmes intégrés ainsi que sur le matériel et les services de télécommunications. TPSGC intégrera à la banque de données les renseignements dont dispose le Ministère au sujet des listes de fournisseurs et de la conformité des produits 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les ministères auront accès à l'information la plus à jour possible sur la conformité aux normes de l'an 2000 de divers produits à mesure qu'ils s'efforceront d'assurer la conformité de leurs propres activités • Les fournisseurs seront en mesure de partager et de commercialiser des renseignements au sujet de la conformité de leurs produits
<p>Étudier et résoudre les divers problèmes liés aux systèmes intégrés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Effectuer l'examen au cas par cas des systèmes intégrés de tous les immeubles appartenant à l'État, de concert avec Protection civile Canada, et élaborer les plans d'urgence et les plans de reprise des activités qui s'imposent ■ Contrôler la préparation à l'an 2000 des bâtiments loués par le gouvernement ■ Communiquer avec les entreprises de services publics au Canada (par exemple, celles qui fournissent des services d'électricité, de gaz, de mazout, de traitement d'eaux usées et d'égouts) pour déterminer leur degré de préparation à l'an 2000 et les répercussions possibles sur les installations fédérales, et entretenir des rapports avec des organisations internationales pour partager des renseignements relatifs aux systèmes intégrés 	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination de la conformité aux normes de l'an 2000 des systèmes intégrés dans les immeubles loués par l'État ou appartenant à celui-ci • Les plans d'urgence et les plans de reprise des activités ont été dressés là où il le fallait • L'état de préparation des fournisseurs de services publics a été établi, et on a déterminé les répercussions possibles de leur degré de préparation à l'an 2000 sur les installations fédérales • Les informations critiques et les meilleures pratiques en matière de conformité à l'an 2000 des systèmes intégrés et les solutions aux problèmes connexes sont diffusées et accessibles aux divers paliers de gouvernement • Les activités d'essai et de correction des ministères visant à rendre leurs immeubles et installations conformes aux normes de l'an 2000 sont facilitées

Initiatives :	Résultats escomptés :
<ul style="list-style-type: none">■ Créer et administrer des centres de ressources pour la préparation à l'an 2000 des systèmes intégrés et élargir les services d'information de manière à faciliter la recherche et le partage de renseignements critiques sur le matériel de laboratoire et les immeubles par un vaste groupe d'utilisateurs, y compris les gouvernements provinciaux	

Section IV: Renseignements supplémentaires

A. Tableaux du sommaire financier

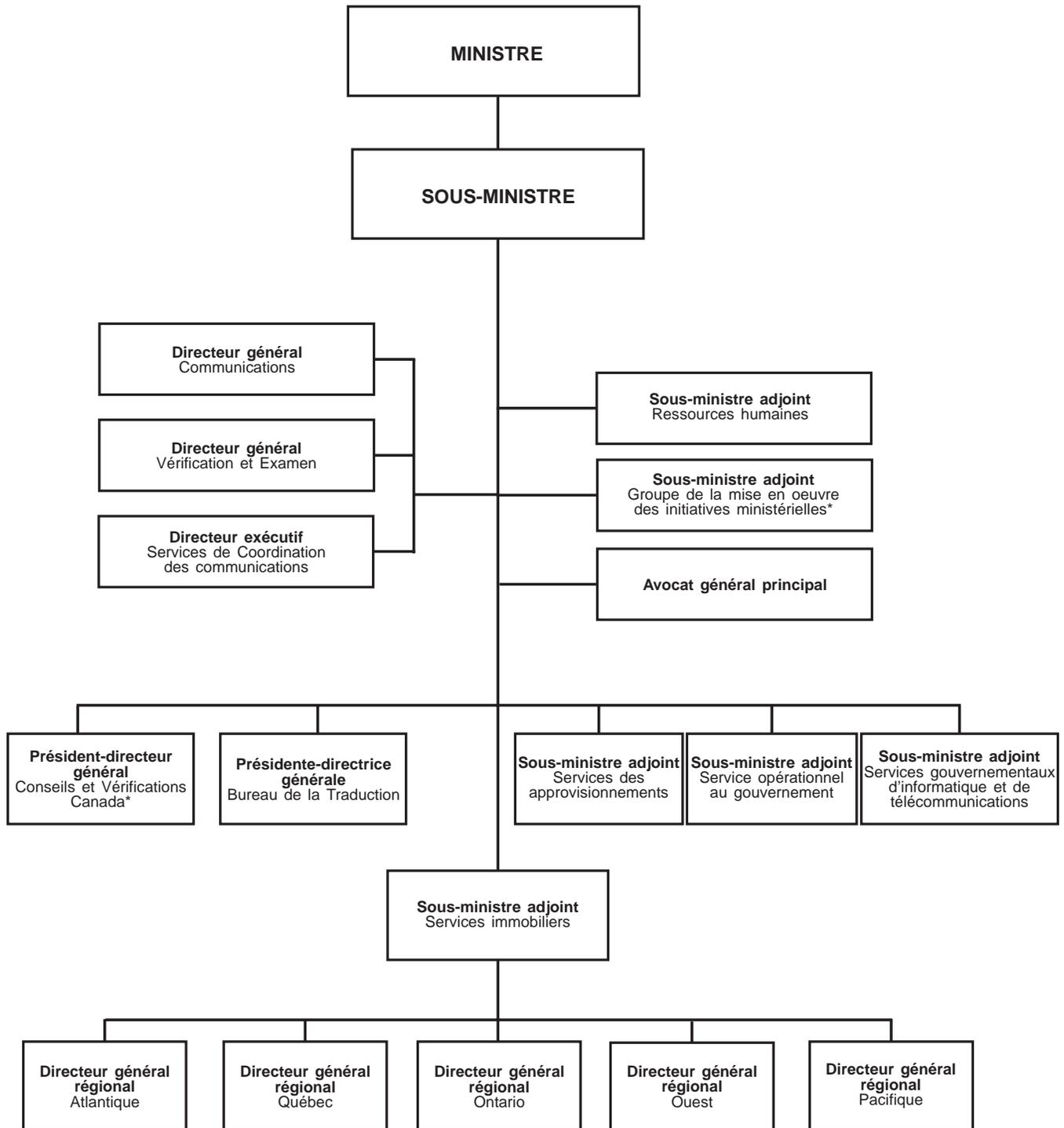
Tableau 1 : Autorisations de dépenser - Résumé du Ministère, Partie II du Budget des dépenses

Crédit (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999-2000	Budget principal des dépenses 1998-1999
Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux		
<i>Programme des services gouvernementaux</i>		
1	1 520 010	1 415 798
5	314 672	269 432
(L)		
Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux		
	49	49
- Traitement et allocation pour automobile		
(L)	55 059	56 213
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		
(L)
Subventions aux municipalités et autres autorités taxatrices		
(L)	...	2 061
Fonds renouvelable des Services immobiliers		
(L)	(18 460)	(20 873)
Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers		
(L)	563	569
Fonds renouvelable des services facultatifs		
(L)		
Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique		
	...	388
(L)	(1 100)	(1 100)
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada		
(L)	6 350	9 188
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction		
Poste non requis		
—		
Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland		
	...	45 900
<i>Total du Programme</i>		
	1 877 143	1 777 625
<i>Programme des sociétés d'État</i>		
10	7 756	13 600
Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc.		
15	3 045	4 500
Paiements à la Queens Quay West Land Corporation		
<i>Total du Programme</i>		
	10 801	18 100
Total du Ministère		
	1 887 944	1 795 725

Conciliation du Budget principal des dépenses aux Dépenses prévues / Prévion des dépenses

(en milliers de dollars)	1999-2000	1998-1999
Budget principal des dépenses	1 887 944	1 795 725
<i>Programme des services gouvernementaux</i>		
Évaluation fiscale de l'Ontario	...	17 750
Initiatives pour l'an 2000	...	47 785
Report de fonds	...	28 840
Projets d'immobilisations	66 100	22 889
Négociation collective et demande de financement pour PDA/PERA/RDE	...	45 900
Agrandissement dû aux changements des programmes des clients	...	12 213
Autres postes approuvés	8 705	15 783
<i>Total du Programme</i>	74 805	191 160
<i>Programme des sociétés d'État</i>		
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	...	597
Total - Dépenses prévues / Prévion des dépenses	1 962 749	1 987 482

Tableau 2 : Organigramme



* Postes occupés par le même titulaire.

Tableau 3 : Responsabilité à l'égard des dépenses prévues par programme et secteur d'activité pour 1999-2000

(en millions de dollars)														
DIRECTION GÉNÉRALE														
PROGRAMME	Bureau du Ministre et du Sous-ministre	Services immobiliers	Service des approvisionnements	Service opérationnel au gouvernement	Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	Conseils et Vérification Canada	Groupe de la mise en oeuvre des initiatives ministérielles	Bureau de la traduction	Res-sources humaines	Vérification et Examen	Communi-cations	Service de communi-cations et des Services juridiques	coordina-tion	Total
SERVICES GOUVERNEMENTAUX														
Services immobiliers	...	1 387,0	1 387,0
Service des approvisionnements	104,9	104,9
Receveur général	98,3	98,3
Rémunération de la fonction publique	52,0	52,0
GI/TI - Services communs
Conseils et Vérification Canada	(1,1)	(1,1)
Bureau de la traduction	44,0	44,0
Services de coordination des communications	59,6	...	59,6
Soutien opérationnel	5,5	17,3	0,2	32,7	124,0	...	2,1	...	13,4	6,6	4,6	...	1,1	207,4
Sous-total Services gouvernementaux	5,5	1 404,2	105,1	182,9	124,0	(1,1)	2,1	44,0	13,4	6,6	4,6	59,6	1,1	1 951,9
SOCIÉTÉS D'ÉTAT														
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	7,8	7,8
Queens Quay West Land Corporation	3,0	3,0
Sous-total Sociétés d'État	10,8	10,8
TOTAL DU MINISTÈRE	5,5	1 404,2	105,1	182,9	124,0	(1,1)	12,9	44,0	13,4	6,6	4,6	59,6	1,1	1 962,7

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Section IV : Renseignements supplémentaires

Tableau 4 : Équivalents temps plein (ÉTP) prévus par programme et secteur d'activité

(ÉTP) PROGRAMME Secteur d'activité	Prévision 1998-1999	Prévu 1999-2000	Prévu 2000-2001	Prévu 2001-2002
SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Services immobiliers	2 974	2 949	2 949	2 949
Service des approvisionnements	1 730	1 725	1 725	1 716
Receveur général	705	684	676	676
Rémunération de la fonction publique	761	805	767	766
GI/TI - Services communs	269	269	269	269
Conseils et Vérification Canada	331	357	357	357
Bureau de la traduction	1 154	1 246	1 241	1 242
Services de coordination des communications	151	148	148	148
Soutien opérationnel	2 911	2 759	2 759	2 759
Total du Programme	10 986	10 942	10 891	10 882
SOCIÉTÉS D'ÉTAT				
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.
Queens Quay West Land Corporation
Total du Programme
TOTAL DU MINISTÈRE	10 986	10 942	10 891	10 882

Tableau 5 : Détails des besoins en ÉTP

(ÉTP)	Prévision 1998-1999	Prévu 1999-2000	Prévu 2000-2001	Prévu 2001-2002
Échelle de salaires (\$)				
< 30,000	2 732	2 721	2 709	2 706
30,000 - 40,000	2 791	2 779	2 767	2 765
40,000 - 50,000	2 297	2 288	2 277	2 276
50,000 - 60,000	1 684	1 678	1 670	1 668
60,000 - 70,000	971	967	962	962
70,000 - 80,000	393	392	390	389
> 80,000	118	117	116	116
Total	10 986	10 942	10 891	10 882

Tableau 6 : Dépenses en capital par programme et secteur d'activité

(en millions de dollars) PROGRAMME Secteur d'activité	Prévision des dépenses 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Services immobiliers	292,3	380,8	355,6	374,2
Total du Programme / Secteur d'activité	292,3	380,8	355,6	374,2

Tableau 7 : Dépenses des grands projets d'immobilisations par programme et secteur d'activité

Ce tableau présente les dépenses prévues pour les grands projets d'immobilisations dont le coût total est estimé à plus d'un million de dollars. Les projets sont indiqués avec les données sur la catégorie d'estimation de coûts - fondée (F) ou indicative (I); le niveau d'approbation - approbation préliminaire du projet (APP) ou approbation définitive du projet (ADP); et le pouvoir d'approbation - Conseil du Trésor (CT) ou ministère délégué (MD).

(en millions de dollars)	Dépenses					
PROGRAMME	Coût	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses
Secteur d'activité	total	prévues au	prévues	prévues	prévues	prévues
	estimé	31 mars	1999-2000	2000-2001	2001-2002	Années
		1999				à venir
SERVICES GOUVERNEMENTAUX						
Services immobiliers						
NOUVELLE-ÉCOSSE						
Amherst - Édifice Dominion Public IGC - Rénovation (F-ADP-MD)	2,2	0,4	1,8
NOUVEAU-BRUNSWICK						
St. George - Immeuble du gouvernement du Canada (IGC) (I-APP-MD)	2,8	0,3	2,4	0,1
Saint John - Édifice des douanes - Rénovation (F-ADP-MD)	7,1	7,0	0,1
TERRE-NEUVE						
Table Mountain - Décontamination (F-ADP-MD)	1,5	0,5	1,0
Argentia - Décontamination (F-ADP-MD)	71,8	25,1	19,0	16,3	8,6	2,8
QUÉBEC						
Trois-Rivières - Parc Portuaire - Rénovation (F-ADP-MD)	2,7	1,5	1,2
Montréal - 3155, Côte de Liesse - Rénovation (I-ADP-MD)	21,3	2,4	10,6	6,2	1,1	1,1
Montréal - 105, McGill / 400, Place d'Youville - Rénovation (F-ADP-MD)	3,9	3,7	0,2
Montréal - Complexe Guy Favreau - Dalle/Membrane (F-ADP-MD)	8,9	2,4	2,6	2,5	1,5	...
RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE (QUÉBEC)						
Hull - Garage Laurier Taché - Rénovation (F-APP/ADP-CT)	39,9	1,5	22,9	10,2	5,2	...
RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE (ONTARIO)						
Ottawa - Édifice M.G. Pearkes - Rénovation (F-ADP-MD)	19,0	13,9	5,1
Ottawa - Édifice commémoratif-ouest - Rénovation (I-APP-CT)	47,7	3,1	3,6	19,6	21,4	...
Ottawa - Laboratoire d'étalonnage - Rénovation (F-ADP-MD)	9,8	6,7	3,1
Ottawa - Édifice Sir John Carling - Rénovation/addition (I-APP-CT)	53,3	1,8	2,0	12,9	19,6	17,1
Ottawa - Édifice Panel - Réhabilitation des murs (F-ADP-MD)	10,0	7,3	2,7
Ottawa - Édifice RC - Acquisition et rénovation (F-ADP-MD)	11,6	8,7	2,9	0,1

Section IV : Renseignements supplémentaires

Tableau 7 : Dépenses des grands projets d'immobilisations par programme et secteur d'activité (suite)

(en millions de dollars)	Coût total estimé	Dépenses prévues au 31 mars 1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues Années à venir
PROGRAMME						
Secteur d'activité						
SERVICES GOUVERNEMENTAUX						
Services immobiliers						
RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE (ONTARIO) (suite)						
Ottawa - Édifice no 16 - Rénovation (F-ADP-MD)	9,2	8,2	1,1
Ottawa - Édifice Constitution - Rénovation (F-ADP-MD)	4,9	4,2	0,8
NUNAVUT						
Iqaluit - IGC - Construction (I-APP-MD)	11,7	1,1	6,9	3,5
CITÉ PARLEMENTAIRE						
Ottawa - Édifice du Centre - Travaux de maçonnerie (F-ADP-MD)	6,6	6,0	0,6
Ottawa - Librairie du Parlement (LDP) - Rénovation (I-APP-CT)	62,9	6,5	11,0	11,9	23,6	9,8
Ottawa - Reconstruction du site (I-APP-MD)	11,9	1,3	1,2	1,4	0,1	7,9
Ottawa - Système d'éclairage au sol - Amélioration (F-ADP-MD)	2,7	2,5	0,2
Ottawa - Mur de la rue Wellington maçonnerie et fer forgé (F-ADP-MD)	5,0	4,6	0,4
Ottawa - Édifice du Centre et de l'Est - Tunnel (F-ADP-MD)	3,7	2,6	1,1
Ottawa - Édifice de l'Ouest - Mobilier et agencements (I-APP-CT)	30,0	0,3	0,5	1,0	1,2	27,0
Ottawa - Édifice de l'Ouest - Rénovation (F-ADP-CT)	83,2	8,3	0,4	1,5	10,2	62,8
Ottawa - Terrains - Réparation du mur Vaux (F-ADP-MD)	4,1	1,8	0,6	...	1,7	...
Ottawa - Édifice Wellington - CVAC Rénovation (I-APP-MD)	2,3	0,7	1,7
Ottawa - Immeuble de la Justice - Rénovation (F-ADP-MD)	18,4	13,4	5,0
MANITOBA						
Lockport - Écluses et barrage St. Andrews - Reconstruction (F-ADP-CT)	24,9	19,5	5,4
COLOMBIE-BRITANNIQUE						
Réseau routier du nord-ouest - Reconstruction (F-ADP-CT)	478,6	397,6	13,5	13,5	13,5	40,5
Surrey - Édifice Burnaby-Fraser - Construction (F-ADP-CT)	23,1	23,0	0,2

Tableau 7 : Dépenses des grands projets d'immobilisations par programme et secteur d'activité (fin)

(en millions de dollars)	Coût total estimé	Dépenses prévues au 31 mars 1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues Années à venir
<u>PROGRAMME</u>						
Secteur d'activité						
<u>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</u>						
Services immobiliers						
Sommaire						
Total des dépenses - Grands projets d'immobilisations susmentionnés	1 096,6	587,7	131,4	100,6	107,7	169,0
Total des dépenses - Grands projets d'immobili- sations à faire approuver non mentionnés			184,3			
Total des dépenses prévues pour les projets d'immobilisations secondaires			65,0			
Total - Programme / Secteur d'activité			380,8			

Tableau 8 : Sommaire des dépenses ministérielles prévues par article courant

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Personnel				
Traitements et salaires	568,3	532,6	518,8	511,7
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	124,9	120,6	117,2	115,4
Autres coûts en personnel
	693,2	653,2	636,0	627,1
Produits et services				
Transport et communications	257,0	248,4	241,7	235,0
Information	23,0	7,5	7,3	7,1
Services professionnels et spéciaux	654,6	805,4	724,4	714,4
Location	1 120,5	1 049,8	1 042,8	1 021,8
Achats de services de réparation et d'entretien	372,1	353,0	351,7	344,3
Services publics, fournitures et approvisionnements	309,3	266,5	266,3	260,3
Construction/acquisition de terrains de bâtiments et ouvrages	325,2	365,9	369,4	360,2
Construction/acquisition de machinerie et d'équipements	38,6	40,1	40,3	39,9
Autres subventions et paiements	764,5	669,8	665,4	648,5
	3 864,9	3 806,4	3 709,2	3 631,5
Total des dépenses de fonctionnement	4 558,2	4 459,6	4 345,3	4 258,6
Dépenses en capital principales	292,3	380,8	355,6	374,2
Paiements de transfert				
Crédit	2,5	...
Législatifs ⁽¹⁾	45,9
	45,9	...	2,5	...
Dépenses budgétaires brutes	4 896,4	4 840,4	4 703,4	4 632,9
Moins :				
Recettes à valoir sur les crédits	360,9	364,0	364,4	362,7
Recettes à valoir sur les fonds renouvelables	2 548,0	2 513,7	2 514,2	2 455,8
	2 909,0	2 877,6	2 878,6	2 818,4
Dépenses budgétaires nettes	1 987,5	1 962,7	1 824,7	1 814,5

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

1. Le financement de subventions aux municipalités et aux autres autorités taxatrices est désormais confié aux ministères gardiens appropriés. Les subventions aux municipalités en vertu de cette autorisation législative seront recouvrées par TPGSC auprès des ministères ayant la garde des biens immobiliers et portées au crédit des paiements législatifs.

Tableau 9 : Ressources par programme et secteur d'activité pour l'exercice 1999-2000

(en millions de dollars)	ÉTP		Budgétaires						
	Fonctionnement	Capital	Subventions et contributions - Crédit	Sous-total Dépenses brutes - Crédits	Subventions et Contributions - Postes législatifs	Dépenses brutes prévues	Moins: Recettes à valoir sur les crédits / fonds renouvelables	Dépenses nettes prévues	
PROGRAMME									
Secteur d'activité									
Gamme de services									
SERVICES GOUVERNEMENTAUX									
Services immobiliers									
Locaux et biens fédéraux	165	1 272,1	380,8	...	1 652,9	...	1 652,9	247,5	1 405,4
Services									
Fonds renouvelables des Services immobiliers	2 784	2 043,1	2 043,1	...	2 043,1	2 043,1	...
Fonds renouvelables d'aliénation des biens immobiliers		3,5	3,5	...	3,5	22,0	(18,5)
Total - Services immobiliers	2 949	3 318,8	380,8	...	3 699,6	...	3 699,6	2 312,6	1 387,0
Service des approvisionnements									
Crédit	1 635	123,7	123,7	...	123,7	18,7	105,0
Fonds renouvelable des services facultatifs	90	78,6	78,6	...	78,6	78,7	(0,1)
Total - Service des approvisionnements	1 725	202,2	202,2	...	202,2	97,4	104,9
Receveur général	684	121,7	121,7	...	121,7	23,4	98,3
Rémunération de la fonction publique	805	55,5	55,5	...	55,5	3,5	52,0
GI/TI - Services communs									
Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	269	145,7	145,7	...	145,7	145,7	...
Conseils et Vérification Canada									
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	357	71,2	71,2	...	71,2	72,3	(1,1)
Bureau de la traduction									
Crédit		37,6	37,6	...	37,6	...	37,6
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	1 246	125,0	125,0	...	125,0	118,7	6,4
Total - Bureau de la traduction	1 246	162,6	162,6	...	162,6	118,7	44,0
Services de coordination des communications									
Crédit	113	59,0	59,0	...	59,0	0,1	58,9
Fonds renouvelable des Services de coordination des communications	35	33,9	33,9	...	33,9	33,2	0,7
Total - Services de coordination des communications	148	92,9	92,9	...	92,9	33,4	59,6
Soutien opérationnel									
GI/TI - Opérations ministérielles	1 298	151,5	151,5	...	151,5	27,7	123,8
Gestion ministérielle	1 461	126,6	126,6	...	126,6	43,1	83,6
Total - Soutien opérationnel	2 759	278,1	278,1	...	278,1	70,7	207,4
Total du Programme	10 942	4 448,8	380,8	...	4 829,6	...	4 829,6	2 877,6	1 951,9
SOCIÉTÉS D'ÉTAT									
Sociétés du Vieux-Port de Montréal Inc.		7,8	7,8	...	7,8	...	7,8
Queens Quay West Lant Corporation		3,0	3,0	...	3,0	...	3,0
Total du Programme		10,8	10,8	...	10,8	...	10,8
TOTAL DU MINISTÈRE	10 942	4 459,6	380,8	...	4 840,4	...	4 840,4	2 877,6	1 962,7

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Section IV : Renseignements supplémentaires

Tableau 10 : Détails des paiements de transfert par programme et secteur d'activité

(en milliers de dollars) PROGRAMME Secteur d'activité	Prévision des dépenses 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
<u>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</u>				
Services immobiliers				
<i>Contributions</i>				
Association canadienne de normalisation	12	12	12	12
Gouvernement du Manitoba	2 500	...
	12	12	2 512	12
<i>Autres paiements de transfert</i>				
Subventions aux municipalités et autres autorités taxatrices	421 400	421 319	421 319	421 319
Recouvrement des ministères ayant la garde des biens immobiliers	(421 400)	(421 319)	(421 319)	(421 319)

Strait Crossing Finance Inc.	45 900
	45 900
Total du Programme / Secteur d'activité	45 912	12	2 512	12

Tableau 11 : Détails des recettes à valoir sur le crédit ou sur les fonds renouvelables par programme et secteur d'activité

(en millions de dollars)

PROGRAMME Secteur d'activité <i>Gamme de service</i>	Prévision des recettes 1998-1999	Recettes prévues 1999-2000	Recettes prévues 2000-2001	Recettes prévues 2001-2002
SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Services immobiliers				
<i>Locaux et biens fédéraux</i>				
Location et concessions	245,9	247,5	248,2	246,3
	245,9	247,5	248,2	246,3
<i>Services</i>				
Fonds renouvelable des Services immobiliers				
Recouvrement des débours au nom des clients	1 756,2	1 772,5	1 785,0	1 730,4
Recettes provenant des services communs relatifs aux services immobiliers	304,9	270,6	262,5	261,8
	2 061,1	2 043,1	2 047,4	1 992,2
Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers				
Vente des biens immobiliers	27,7	22,0	22,5	23,0
	2 088,8	2 065,1	2 069,9	2 015,2
Total du Secteur d'activité	2 334,7	2 312,6	2 318,2	2 261,5
Service des approvisionnements				
<i>Crédit</i>				
Grands projets de l'État	7,9	6,7	6,7	6,7
Acquisitions	4,0	6,5	6,5	6,5
Office des normes générales du Canada	2,5	2,5	2,5	2,5
Autres	1,9	3,0	3,0	3,0
	16,3	18,7	18,7	18,7
Fonds renouvelable des services facultatifs				
Transports	43,8	52,8	52,8	52,8
Courtage de logiciels/Analyses comparatives	2,7	2,7	2,7	2,7
Services d'appui partagés	7,5	7,5	7,5	7,5
Distribution des biens de l'État	9,6	8,7	8,7	8,7
Autres	7,0	7,0	7,0	7,0
	70,6	78,7	78,7	78,7
Total du Secteur d'activité	86,9	97,4	97,4	97,4
Receveur général				
Services de paiements	23,3	23,4	23,1	23,1
Rémunération de la fonction publique				
Services de rémunération	3,5	3,5	3,5	3,6
GI/TI - Services communs				
Recettes provenant des télécommunications	166,3	145,7	141,0	136,9
Conseils et Vérification Canada				
Services de conseils et de vérification	60,8	72,3	72,2	72,2

Section IV : Renseignements supplémentaires

Tableau 11 : Détails des recettes à valoir sur le crédit ou sur les fonds renouvelables par programme et secteur d'activité (fin)

(en millions de dollars)

PROGRAMME Secteur d'activité <i>Gamme de service</i>	Prévision des recettes 1998-1999	Recettes prévues 1999-2000	Recettes prévues 2000-2001	Recettes prévues 2001-2002
SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Bureau de la traduction				
Fonds renouvelable				
Services de traduction	97,9	116,1	116,4	116,8
Services d'interprétation	1,7	2,1	2,1	2,1
Services de terminologie	0,2	0,5	0,7	0,7
Total du Secteur d'activité	99,8	118,7	119,1	119,5
Services de coordination des communications				
Crédit				
Services de publication	...	0,1	0,1	0,1
Fonds renouvelable des services facultatifs				
Services à la clientèle et Relations avec l'industrie	34,6	12,0	12,0	12,0
Services des achats	4,7	4,7	4,7	4,7
Services Info-Canada	18,7	12,9	12,9	12,9
Information Canada Access	3,7	3,7	3,7	3,7
	61,7	33,2	33,2	33,2
Total du Secteur d'activité	61,7	33,4	33,4	33,4
Soutien opérationnel				
<i>GI/TI - Opérations ministérielles</i>				
Services de GI/TI	23,0	27,7	27,7	27,7
<i>Gestion ministérielle</i>				
Bureaux ministériels régionaux	1,7	1,8	1,8	1,8
Recouvrements internes et autres	47,1	41,3	41,3	41,3
	48,9	43,1	43,1	43,1
Total du Secteur d'activité	71,9	70,7	70,7	70,7
TOTAL DU PROGRAMME	2 909,0	2 877,6	2 878,6	2 818,4

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau 12 : Détails des recettes portées au Trésor par programme

(en millions de dollars)	Prévision des recettes 1998-1999	Recettes prévues 1999-2000	Recettes prévues 2000-2001	Recettes prévues 2001-2002
<u>PROGRAMME</u>				
<u>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</u>				
Bassins de radoub	4,4	4,0	4,0	4,0
Taxe sur les produits et services	9,7	9,7	9,7	9,7
Rendement des investissements				
- Société canadienne des postes				
Intérêts	3,9
Recettes non fiscales diverses	17,1	16,7	16,7	16,7
Total du Programme	35,1	30,4	30,4	30,4
<u>SOCIÉTÉS D'ÉTAT</u>				
Location et concessions	0,1	0,1	0,1	0,1
Droits de stationnement	0,2	0,2	0,3	0,3
Total du Programme	0,3	0,3	0,3	0,3
TOTAL DU MINISTÈRE	35,4	30,7	30,8	30,8

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Section IV : Renseignements supplémentaires

Tableau 13 : Coût net des programmes pour 1999-2000

(en millions de dollars)	Services gouvernementaux	Sociétés d'État	Total
Dépenses brutes prévues	4 829,6	10,8	4 840,4
Plus:			
Services fournis sans frais par les ministères			
Cotisations visant la part des employés des primes d'assurance et les coûts payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor	15,2	...	15,2
Contributions au régime d'invalidité des employés fournies par Ressources humaines Canada	3,1	...	3,1
Traitements et coûts connexes des services juridiques fournis par Justice Canada	1,9	...	1,9
	20,2	...	20,2
Coût total des Programmes	4 849,8	10,8	4 860,6
Moins:			
Recettes à valoir sur le crédit / fonds renouvelables	2 877,6	...	2 877,6
Recettes portées au Trésor	30,4	0,3	30,7
	2 908,1	0,3	2 908,3
Coût net des Programmes pour 1999-2000	1 941,7	10,5	1 952,3
Coût net des Programmes pour 1998-1999	1 957,2	18,4	1 975,7

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau 14 : Fonds renouvelable des Services immobiliers

État des opérations

(en millions de dollars)	Prévision 1998-1999	Prévues 1999-2000	Prévues 2000-2001	Prévues 2001-2002
Recettes	304,9	270,6	262,5	261,8
Dépenses				
Fonctionnement:				
Salaires et avantages sociaux	211,6	187,4	173,8	165,2
Amortissement	5,9	5,8	5,5	5,2
Autres coûts de fonctionnement	91,1	76,5	82,7	90,8
Total des dépenses	308,6	269,7	262,0	261,3
Excédent (déficit)	(3,7)	0,9	0,5	0,5

Ce tableau montre les pertes et profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes que le fonds subira ou les profits qu'il réalisera sont calculés selon la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux méthodes de comptabilisation sont rapprochées comme suit :

État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

(en millions de dollars)	Prévision 1998-1999	Prévues 1999-2000	Prévues 2000-2001	Prévues 2001-2002
Activités de fonctionnement :				
(Excédent) déficit	3,7	(0,9)	(0,5)	(0,5)
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :				
Amortissement	5,9	5,8	5,5	5,2
Provision pour indemnités de cessation d'emploi
Sous-total	(2,2)	(6,7)	(6,0)	(5,7)
Variation du fonds de roulement
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de fonctionnement	(2,2)	(6,7)	(6,0)	(5,7)
Activités d'investissement :				
Immobilisations :				
Acquisitions nettes	4,3	6,7	6,0	5,7
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités d'investissement	4,3	6,7	6,0	5,7
Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice	2,1
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice	112,8	50,5	50,5	50,5
Autorisation de radier le déficit accumulé relié aux coûts de PERA/PDA et RDE	(64,4)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice	50,5	50,5	50,5	50,5
Limite de l'autorisation	450,0	450,0	450,0	450,0
Autorisation non utilisée reportée	399,5	399,5	399,5	399,5

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Note: Les recouvrements des débours au nom des clients ne sont pas inclus dans les recettes et les dépenses.

Tableau 15 : Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers

État des opérations

(en millions de dollars)	Prévision 1998-1999	Prévues 1999-2000	Prévues 2000-2001	Prévues 2001-2002
Recettes	27,7	22,0	22,5	23,0
Dépenses	6,8	3,5	3,6	3,8
Excédent (déficit)	20,9	18,5	18,9	19,2

Ce tableau montre les pertes et profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes que le fonds subira ou les profits qu'il réalisera sont calculés selon la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux méthodes de comptabilisation sont rapprochées comme suit :

État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

(en millions de dollars)	Prévision 1998-1999	Prévues 1999-2000	Prévues 2000-2001	Prévues 2001-2002
Activités de fonctionnement :				
(Excédent) déficit	(20,9)	(18,5)	(18,9)	(19,2)
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :				
Amortissement
Variation du fonds de roulement
Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice	(20,9)	(18,5)	(18,9)	(19,2)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice	(1,4)	(1,4)	(1,4)	(1,4)
Paiement au Trésor	20,9	18,5	18,9	19,2
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice	(1,4)	(1,4)	(1,4)	(1,4)
Limite de l'autorisation	5,0	5,0	5,0	5,0
Autorisation non utilisée reportée	6,4	6,4	6,4	6,4

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau 16 : Fonds renouvelable des services facultatifs

État des opérations

(en millions de dollars)	Prévision 1998-1999	Prévues 1999-2000	Prévues 2000-2001	Prévues 2001-2002
Recettes	136,6	111,9	111,9	111,9
Dépenses				
Fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux	14,5	11,5	11,5	11,5
Coût des produits	91,5	79,1	78,8	78,8
Amortissement	0,7	0,7	0,7	0,7
Autres coûts de fonctionnement	30,0	20,7	21,0	21,0
Intérêt	1,0	1,0	1,0	1,0
Total des dépenses	137,7	113,0	113,0	113,0
Excédent (déficit)	(1,0)	(1,0)	(1,0)	(1,0)

Ce tableau montre les pertes et profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes que le fonds subira ou les profits qu'il réalisera sont calculés selon la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux méthodes de comptabilisation sont rapprochées comme suit :

État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

(en millions de dollars)	Prévision 1998-1999	Prévues 1999-2000	Prévues 2000-2001	Prévues 2001-2002
Activités de fonctionnement :				
(Excédent) déficit	1,0	1,0	1,0	1,0
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :				
Amortissement	0,7	0,7	0,7	0,7
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	0,2	0,2	0,2	0,2
Sous-total	0,1	0,1	0,1	0,1
Variation du fonds de roulement
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de fonctionnement	0,1	0,1	0,1	0,1
Activités d'investissement :				
Immobilisations :				
Acquisitions nettes	0,4	0,5	0,5	0,5
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités d'investissement	0,4	0,5	0,5	0,5
Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice	0,6	0,6	0,6	0,6
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice	12,6	7,1	7,7	8,3
Autorisation de radier le déficit accumulé relié aux coûts de PERA/PDA et RDE	(6,0)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice	7,1	7,7	8,3	8,8
Limite de l'autorisation	200,0	200,0	200,0	200,0
Autorisation non utilisée reportée	192,9	192,3	191,7	191,2

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau 17 : Fonds renouvelable des services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique

État des opérations

(en millions de dollars)	Prévision 1998-1999	Prévues 1999-2000	Prévues 2000-2001	Prévues 2001-2002
Recettes	171,8	145,7	141,0	136,9
Dépenses				
Fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux	16,5	16,7	16,8	16,9
Coût des produits	140,1	118,7	113,9	109,8
Amortissement	1,2	1,1	1,1	1,1
Autres coûts de fonctionnement	14,3	8,4	8,4	8,3
Intérêt	0,2	0,9	0,9	0,9
Total de dépenses	172,2	145,7	141,0	136,9
Excédent (déficit)	(0,4)

Ce tableau montre les pertes et profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes que le fonds subira ou les profits qu'il réalisera sont calculés selon la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux méthodes de comptabilisation sont rapprochées comme suit :

État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

(en millions de dollars)	Prévision 1998-1999	Prévues 1999-2000	Prévues 2000-2001	Prévues 2001-2002
Activités de fonctionnement :				
(Excédent) déficit	0,4
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :				
Amortissement	2,1	2,0	2,0	2,0
Provision pour indemnités de cessation d'emploi
Sous-total	(1,7)	(2,0)	(2,0)	(2,0)
Variation du fonds de roulement
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de fonctionnement	(1,7)	(2,0)	(2,0)	(2,0)
Activités d'investissement :				
Immobilisations				
Acquisitions nettes	2,1	2,0	2,0	2,0
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités d'investissement	2,1	2,0	2,0	2,0
Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice	0,4
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice	(9,1)	(16,3)	(16,3)	(16,3)
Autorisation de radier le déficit accumulé relié aux coûts de PERA/PDA et RDE	(7,6)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice	(16,3)	(16,3)	(16,3)	(16,3)
Limite de l'autorisation	64,0	64,0	64,0	64,0
Autorisation non utilisée reportée	80,3	80,3	80,3	80,3

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau 18 : Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada

État des opérations

(en millions de dollars)	Prévision 1998-1999	Prévues 1999-2000	Prévues 2000-2001	Prévues 2001-2002
Recettes	60,8	72,3	72,2	72,2
Dépenses				
Fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux	23,3	27,2	27,2	27,2
Coûts des produits	30,0	37,2	37,2	37,2
Amortissement	1,0	0,9	0,9	0,9
Autres coûts de fonctionnement	5,2	5,9	5,9	5,9
Intérêt	1,1	0,9	0,9	0,9
Total des dépenses	60,6	72,1	72,0	72,0
Excédent (déficit)	0,2	0,2	0,2	0,2

Ce tableau montre les pertes et profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes que le fonds subira ou les profits qu'il réalisera sont calculés selon la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux méthodes de comptabilisation sont rapprochées comme suit :

État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

(en millions de dollars)	Prévision 1998-1999	Prévues 1999-2000	Prévues 2000-2001	Prévues 2001-2002
Activités de fonctionnement :				
(Excédent) déficit	(0,2)	(0,2)	(0,2)	(0,2)
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :				
Amortissement	1,0	0,9	0,9	0,9
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	0,3	0,3	0,3	0,3
Sous-total	(1,5)	(1,4)	(1,4)	(1,4)
Variation du fonds de roulement	(0,1)	(0,2)	(0,2)	(0,2)
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de fonctionnement	(1,6)	(1,6)	(1,6)	(1,6)
Activités d'investissement :				
Immobilisations :				
Acquisitions nettes	0,5	0,5	0,5	0,5
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités d'investissement	0,5	0,5	0,5	0,5
Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice	(1,1)	(1,1)	(1,1)	(1,1)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice	17,8	9,6	8,5	7,4
Réduction de la limite de l'autorisation	(4,9)
Autorisation de radier le déficit accumulé relié aux coûts de PERA/PDA et RDE	(2,2)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice	9,6	8,5	7,4	6,3
Limite de l'autorisation	25,1	25,1	25,1	25,1
Autorisation non utilisée reportée	15,5	16,6	17,7	18,8

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau 19 : Fonds renouvelable du Bureau de traduction

État des opérations

(en millions de dollars)	Prévision 1998-1999	Prévues 1999-2000	Prévues 2000-2001	Prévues 2001-2002
Recettes	99,8	118,7	119,1	119,5
Dépenses				
Fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux	71,4	79,4	79,0	79,1
Amortissement	1,4	1,2	1,0	1,0
Autres coûts de fonctionnement	37,4	44,4	42,4	40,7
Intérêt	0,1	0,1	0,1	0,1
Total des dépenses	110,2	125,1	122,5	120,9
Excédent (déficit)	(10,4)	(6,5)	(3,4)	(1,4)

Ce tableau montre les pertes et profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes que le fonds subira ou les profits qu'il réalisera sont calculés selon la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux méthodes de comptabilisation sont rapprochées comme suit :

État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

(en millions de dollars)	Prévision 1998-1999	Prévues 1999-2000	Prévues 2000-2001	Prévues 2001-2002
Activités de fonctionnement :				
(Excédent) déficit	10,4	6,5	3,4	1,4
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :				
Amortissement	1,4	1,2	1,0	1,0
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	1,1	1,1	1,1	1,1
Sous-total	7,9	4,2	1,3	(0,7)
Variation du fonds de roulement	(0,9)	(0,1)	(0,1)	(0,1)
Paielements et variation de la provision pour indemnités de cessation d'emploi	1,0	1,0	1,0	1,0
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de fonctionnement	8,0	5,1	2,2	0,2
Activités d'investissement :				
Immobilisations :				
Acquisitions nettes	1,2	1,2	1,2	1,2
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités d'investissement	1,2	1,2	1,2	1,2
Autorisation employée (fournie) au cours de l'exercice	9,2	6,4	3,4	1,4
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice	1,2	(2,1)	(0,8)	0,6
Autorisation de radier le déficit accumulé relié aux coûts de PERA/PDA et RDE	(3,5)
Autorisation de radier les pertes de fonctionnement	(9,0)	(5,1)	(2,0)	...
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice	(2,1)	(0,8)	0,6	2,0
Limite de l'autorisation	75,0	75,0	75,0	75,0
Autorisation non utilisée reportée	77,1	75,8	74,4	73,0

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau 20 : Fonds renouvelable de la Production de la défense

Note: Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 100 millions de dollars pour le fonds renouvelable de la Production de la défense. Aucune activité n'est prévue pour ce fonds au cours de la période de planification.

Tableau 21 : Prêts, investissements et avances par programme

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
<u>PROGRAMME</u>				
<u>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</u>				
Compte du fonds de roulement des biens saisis	1,0	1,0	1,0	1,0
Total du Programme	1,0	1,0	1,0	1,0
<u>SOCIÉTÉS D'ÉTAT</u>				
Queens Quay West Land Corporation	45,8	45,8	45,8	45,8
Total du Programme	45,8	45,8	45,8	45,8
TOTAL DU MINISTÈRE	46,8	46,8	46,8	46,8

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau 22: Lois et règlements appliqués par le Ministère

Le ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux est chargé d'appliquer les lois et règlements ci-après:

Loi sur les ponts - S.R. 1985 ch. B-8 (TR/93-138)

Loi autorisant l'aliénation de la société Les Arseneaux canadiens Limitée - S.C. 1986, c. 20

◆ Règlement:

- Règlement sur la protection des pensions des employés de la société Les Arseneaux canadiens Limitée, DOSR/87-196

Loi sur la production de défense -S.R. 1985 ch. D-1

◆ Règlement:

- Règlement sur le contrôle des données techniques, DORS/86-345

Loi sur les subventions aux bassins de radoub - S.R. 1985, ch. D-4 (TR/93-138)

◆ Règlement:

- Règlement sur les cales sèches de la Canadian Vickers, DORS/77-347

Loi concernant l'expropriation - S.R. 1985, ch. E-21 (TR/93-138)

◆ Règlement:

- Décret sur le taux de base de la Loi sur l'expropriation, S.R., ch. 640

Loi confirmant le pouvoir d'acquisition de la Commission du district fédéral sur certains immeubles - S.R. 1979, ch. 7 (TR/93-138)

Procédure en matière de saisie-arrêt et la distraction de pensions - S.R. 1985, ch. G-2

(Certaines dispositions de la Partie II)

Loi relative à la circulation sur les terrains de l'État - S.R. 1985, ch. G-6 (TR/93-138)

◆ Règlement:

- Règlement relatif à la circulation sur les terrains du gouvernement, S.R., ch. 887

Loi sur le parc de Kingsmere -S.R. 1952, ch. 161 (TR/93-138)

Loi sur les subventions aux municipalités - S.R. 1985, ch. M-13 (TR/93-138)

◆ Règlements:

- Règlement sur les subventions versées par les sociétés de la Couronne, DORS/81-10 30
- Règlement sur les versements provisoires et les recouvrements, DORS/81-226
- Règlement de 1980 sur les subventions aux municipalités, 1980, DORS/81-29

Loi sur les normes de fabrication du drapeau national du Canada, 1984,
ch. 28 (S.R. 1985 ch. N-9)

Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland -
S.R. 1993, ch. 43 (TR/93-138)

Acte concernant certains travaux sur la rivière Outaouais - S.R. 1870,
ch. 24 (TR/93-138)

Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux
- S.R. 1996, ch. 16

◆ Règlements:

- Règlement de 1989 sur la cale sèche d'Esquimalt, 1989, DORS/89-332
- Règlement de 1989 sur les cales sèches de Lauzon, 1989, DORS/89-330
- Règlement concernant les actes nuisibles sur des ouvrages publics, S.R., ch. 1365
- Règlement de 1989 sur la cale sèche maritime sur rail de Selkirk, 1989, DORS/89-331
- Règlement sur l'écluse St. Andrews, DORS/91-444

Loi sur la gestion des biens saisis -S.R. 1993, ch. 37

◆ Règlements:

- Règlement sur le partage du produit de l'aliénation des biens confisqués, DORS/95-76
- Règlement sur l'aliénation des biens saisis, DORS/94-303

RS - 1985 - LR - S.R. ch. S-21

◆ Règlements:

- Règlement sur la publication des statuts, S.R., ch. 1367
- Directives sur la distribution des lois du Parlement, TR/83-207
- Directive n^o 2 sur la distribution des lois du Canada TR/89-140

Loi sur les biens de surplus de la Couronne - S.R. 1985, ch. S-27

Loi sur le bureau de la traduction - S.R. 1985, ch. T-16 (TR/93-113)

◆ Règlement:

- Règlement sur le Bureau des traductions - S.R., ch. 1561

Règlements proposés

Modifications à la loi sur les subventions aux municipalités

- ◆ Ce projet de loi met à jour la *Loi sur les subventions aux municipalités* et son Règlement d'application, de façon que les paiements en remplacement des impôts fonciers soient plus équitables pour le gouvernement et les municipalités où est situé le bien immobilier fédéral. La loi contribuera à rendre plus équitable le programme, car elle définira l'engagement conjoint du gouvernement fédéral et des administrations municipales, permettra d'améliorer le processus de règlement des différends et veillera à ce que les paiements soient versés à temps.

B. Contacts pour informations supplémentaires

Joan Catterson
Directrice générale
Secteur de la politique et de la planification ministérielle
Direction générale du service opérationnel au gouvernement
(819) 956-1711

Ralph Sprague
Directeur général
Secteur des finances
Direction générale au service opérationnel au gouvernement
(819) 956-8474

C. Site internet

<http://www.tpsgc.gc.ca>